

Abonnements par la poste

Édition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00

Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7453

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

La Grèce révoltée, Constantin à bas, Kemal menaçant

La réplique nécessaire

Il y a encore des nuages au ciel d'Orient.

Les nouvelles de ce matin ne sont pas au beau. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a encore des nuages au ciel d'Orient. Plaise au Ciel qu'un incident — choc d'avant-postes ou ultimatum — ne les fasse point crever sur nos têtes.

Car c'est alors, pour n'envisager que cet aspect de la question, que la situation pour nous deviendrait grave et critique. Tant qu'il n'y aura pas de sang versé, il est probable que les discussions sur le traité de Sévres — ou celui de Versailles, que l'on vient de remettre en cause — ne remueront qu'assez peu l'opinion. Le souvenir encore cuisant des dettes de guerre, l'optimisme acharné d'une population qui, sortant à peine du cauchemar, ne peut se résoudre à croire que cela va recommencer, opposent à l'agitation que l'on tente de créer un obstacle qui ne manque pas de force.

Mais que le sang coule, et la situation risque de changer du tout au tout. Les articles qui ne portent guère aujourd'hui prendront par là une force et un élan que nous aurions tort de ne pas prévoir. L'attitude de M. Meighen et d'un certain nombre de journalistes nous a prouvé que le mouvement interventionniste trouverait facilement des chefs et des voix. Un incident tragique peut lui donner subitement du corps. L'article de la Gazette que nous avons déjà cité — et ce n'est pas le seul de ce genre qu'on pourrait relever dans la presse anglo-canadienne — devrait nous avoir là-dessus suffisamment avertis.

Et c'est pourquoi, tant que le danger ne sera pas évidemment passé, nous serons bien obligés de prêcher la résistance nécessaire.

Il y a des gens, nous n'en doutons point, que cela ennuie. Ils préféreraient de beaucoup ne pas entendre parler de choses aussi peu agréables, ne pas voir évoquer d'aussi peu réjouissantes perspectives. Nous comprenons leurs répugnances, mais ce n'est point en fermant les yeux au péril qu'on le conjure.

Il y en a d'autres qui déplorent, pour la paix intérieure du pays, cette nouvelle querelle entre interventionnistes et anti-interventionnistes, entre impérialistes et anti-impérialistes. La querelle est assurément regrettable, mais de qui dépend-elle? Si M. Lloyd George avait bien voulu ne pas s'occuper de nous, si les impérialistes du Canada n'avaient tout de suite entamé une campagne dont le plus clair résultat peut être d'achever notre ruine, qui aurait-il pensé à susciter pareil débat? Assurément point les non-interventionnistes, qui ne demandaient qu'à être laissés tranquilles.

Mais la discussion engagée, du fait de M. Lloyd George et de ses partenaires canadiens, peut-on laisser les impérialistes et les interventionnistes tenir seuls la tribune et la presse? Peut-on les laisser, seuls, faire pression sur l'opinion publique et par elle sur les gouvernements? Ce serait, de façon indirecte mais très efficace, les aider dans leurs desseins et leurs campagnes.

Nous savons, s'il y a guerre et s'ils gagnaient leur point, quels seraient pour nous les résultats de l'aventure. L'un des plus évidents ne serait-il pas d'aggraver dans ce pays les germes de division à un point qui dépasse tout ce que l'on peut redouter d'une discussion préalable? Du reste, une fois qu'elle est posée par le gouvernement métropolitain et par ses alliés du Canada, comment pouvons-nous, à moins d'abdiquer nos droits de citoyens, éviter de discuter une question qui peut si gravement affecter notre vie nationale?

Quant à ceux qui pourraient croire que l'attitude actuelle du gouvernement fédéral nous garantit toute surprise, nous les prions de se rappeler 1899 et la volte-face du cabinet d'alors. Croit-on que celui-ci se fût donné un pareil démenti, si la campagne alimentée par le Star, sir Charles Tupper et les autres, s'était heurtée à une opposition solide, générale, organisée? Il a cédé — nous ne cherchons pas ici dans quelle mesure il eût pu se défendre — à un courant qui paraissait ne point rencontrer de gros obstacle.

En demandant à l'opinion anti-interventionniste de s'affirmer, nous voulons empêcher qu'advenant une crise aiguë, le cabinet King se trouve en face d'une situation analogue.

Nous voulons l'aider à opposer au torrent qui ne manquerait pas alors de se déchaîner une résistance efficace.

Omer HEROUX.

L'ILE MAURICE ET LE REGIME ANGLAIS

Notes sur la conférence de M. Anatole Boucher de Boucheville, à la Société Historique, hier soir — Pourquoi les Mauriciens veulent le retour à la France.

Petit, un peu courbé par l'âge, moustache et barbe blanches, yeux qui n'ont paru tristes, de loin, tête et parler bien français, l'air d'un Anatole France paternel et «démophilosité» rien d'un agitateur ou d'un révolutionnaire, M. Anatole de Boucheville, patriote de l'île Maurice, venu au Canada, pour assister à la glorification de son illustre aïeul, Pierre Boucher, à la salle Saint-Sulpice, sous les auspices de la Société Historique, le nous a parlé de sa patrie. M. de Boucheville n'affiche aucune prétention à l'éloquence. Il cause à la bonne franquette, sans un éclat de voix, sans un geste, comme dans un salon de bonne compagnie, dans une langue sans accent qui rappelle la prononciation d'Étienne Lamty, si proche de la nôtre, — quand nous parlons bien.

L'auditoire n'était pas nombreux, — la salle Saint-Sulpice n'est pas un cinéma, — mais intéressé. Comment ne pas s'intéresser au sort d'une ancienne colonie française, comme nous, arrachée de bras de la métropole par la force tombée sous le régime libéral de l'Angleterre, protectrice des petites nationalités, aux mêmes tentatives d'assimilation?

Mais là se bornent les similitudes.

des. Le Canada français et l'île Maurice — et sans allusion à leur situation géographique respective et à leur superficie fort dissimilable — diffèrent par leurs origines et leurs destinées.

C'est plus tôt à la Grande-Bretagne, le Canada est aussi de plus vieille civilisation française que l'île Maurice, colonie peuplée surtout par des réfugiés, à la Révolution. En 1810, cette soeur lointaine subissait la conquête anglaise, après une résistance et une capitulation glorieuses.

Toujours la même histoire, à la fois splendide et lamentable! Héritage des colonies françaises, faiblesse de leurs moyens, demi-abandon de la métropole engagée dans les aventures européennes, assaut de l'Anglais, maître des mers, enrichi dans ses comptoirs, l'œil braqué sur la proie, lutte, défaite et conquête. Le drapeau fleurdelysé, les allées repliées comme un oiseau blessé, renaisse les mers sur le radier des garnisons rapatriées, mais les civils laissés en arrière, égarés, entre leurs mains jointes sur le désespoir ou pour la prière, une telle semence de traditions et de pensée françaises, qu'aucun orage, qu'aucun vent, qu'aucune sécheresse ne pourra extirper du sol, où des doigts infatigables le plan-

tent sans cesse, le bon grain d'une civilisation profondément humaine. C'est comme cela partout ou presque partout, dans l'Océan Indien ou dans la mer des Antilles, en Océanie ou en Amérique. Je pense que la Louisiane est la contrée la plus entamée, la moins sûre de survivre.

Un Académicien isolé jusqu'à l'âge viril dans une population anglaise, dans l'ignorance de sa langue maternelle, élevé à l'anglais, plus tard séduit par le passé de sa race, et penché par une étude fervente sur ses origines et sur ses malheurs, parvenu, à force de travail, à pouvoir lire le français, faisait un jour à un visiteur, à propos de l'un de ces miracles de survie célébrés par Barrès, cette réflexion émue: «Les gens qui ont reçu l'empreinte française ont un merveilleux attachement à leur culture et à leur langue».

Témoignage immortel de la beauté de cette culture et de cette langue que font les indigènes faciles à franciser, Créoles et Indiens, à l'île Maurice, subissent la francisation. Dans le cas des Mauriciens, cette fidélité, au rebours de notre peuple, semble envelopper la France en même temps que l'héritage. C'est l'une des divergences marquées au début.

L'île Maurice ou Ile de France, a été française jusqu'en 1810. Le tronçon du lien rompu n'a pu rester intact. Les colons, émigrés de France, après 1789, n'avaient pas cet esprit local formé par plusieurs générations canadiennes, avant la Conquête. Et puis, l'île n'est pas comme nous, isolée sur une mer anglo-saxonne. Madagascar et l'île de la Réunion l'avoi-sinent. Et surtout, les circonstances ne lui permettent le salut et la prospérité que dans la rétrocession.

Ah! c'est que le fair play britannique, sous le chaud soleil des tropiques, fleurit merveilleusement, à l'île Maurice. Le vainqueur a promis aux glorieux conquies le respect de leur religion, de leurs lois, de leur langue. Engagement formel inscrit dans le traité de capitulation. Avant le suprême épisode de la chute, l'Anglais avait même répandu une proclamation pour promettre aux habitants une civilisation supérieure, la libération de la tyrannie napoléonienne. Les promesses faites en guerre s'envolent souvent durant la paix, comme la fumée se dissipe dans l'air.

En 1847, un arrêté ministériel dicté par Londres, rendait obligatoire dans les tribunaux supérieurs mauriciens l'usage de la langue anglaise. Habitues à plaider dans cet idiole, les avocats viennent à négliger aussi le français, dans les tribunaux inférieurs.

C'est à l'école que l'intolérance anglo-saxonne se montre à la fois la plus cruelle et la plus bête. L'anglais constitue la langue de l'enseignement de l'école primaire, et la population est en très grande majorité française. Ce stupide règlement, digne de ravir certains fanatiques de l'Ontario, entrave le développement intellectuel de la colonie. Mais protestations, résistance et lutte sont vaines. Les Mauriciens, malgré les traités, le bon sens restent soumis à ce régime boche. L'autorité butée ne veut rien entendre, lente de «comprendre» parce qu'un peu pacifique ne lui a pas asséné sur la tête, je suppose, un coup de massue à la 1837.

Les théories wilsoniennes ont donné espoir aux patriotes mauriciens, défenseurs de la langue française. Mais les hommes d'Etat, à Versailles, étaient trop occupés à découper l'Europe pour penser les plaies d'une petite île. Et puis la «self-determination» est l'un de ces principes dont la violation ne scandalise et ne repugne que chez l'ennemi. Pas plus que l'Irlande, Suite à page 2

Bloc-notes

Ou nous en sommes

Le Globe, de Toronto, qui en tient pour «un appui moral» du Canada à l'Angleterre, dans la crise des Dardanelles, est un de ceux qui ont prétendu, avec M. Meighen, à cette rencontre est piquante, puisque, depuis décembre 1921, le Globe est habituellement du côté de M. King, — que le traité de Sévres nous lie, car nous l'aurions ratifié. Mais M. King a démontré que nous n'avons pas ratifié ce traité, que le ministère s'est simplement fait autoriser par le parlement à le faire, s'il y avait lieu, et que rien ne s'est passé, depuis. Nous l'avions oublié, ou nous n'étions pas pressés, — heureusement. Puisque le traité de Sévres nous lie pas, nous n'avons donc rien à voir du côté des Dardanelles, concluent les gens. Au contraire, dit le Globe. Si le traité n'existe pas, nous sommes encore en guerre avec la Turquie, continue-t-il, ou du moins il n'y a eu qu'un armistice et puisque Londres peut reprendre les hostilités, nous devons suivre les indications qu'elle nous donne à ce sujet. Il est assez singulier qu'on ne sache pas mieux que cela où nous en sommes, à l'endroit de la Turquie. Tout cela doit nous faire penser qu'avant de nous lancer dans une nouvelle aventure militaire, nous devrions y réfléchir vingt fois. Au surplus, le Globe, qui veut tout prouver, ne prouve rien du tout. Admettons que les choses sont ce qu'elles étaient, lors de la

En marge de la crise

Impérialisme et unité canadienne

Le premier travail contre la seconde — La disjonction de la Confédération — Piètres raisonnements de M. Lloyd George.

Ottawa, 26. — L'unité du Canada est-elle chose qui en vaille la peine? On se le demande toujours, lorsque les occasions de participer aux guerres de l'empire se présentent à l'attention des citoyens de notre pays. D'après ce que l'on peut savoir, ces occasions vont se multiplier, de sorte qu'il n'est pas inutile d'examiner un peu ce point.

Il est avéré aujourd'hui que les Canadiens français, soit à peu près le tiers de la population canadienne, sont opposés à la participation aux guerres de l'empire et le seront de plus en plus dans les années qui vont suivre. On peut longuement épiloguer sur ce point, blâmer le Québec, si l'on veut expliquer les raisons qu'il a d'adopter cette attitude, l'attaquer ou le louer; il reste toujours que le sentiment antimpérialiste persiste, s'impose comme un fait actuel et évident. On peut expliquer comment une pierre énorme se trouve un jour dans un sentier fréquent, comment une chose aussi imprévue, en accusant quelques-uns, mais, entre temps la pierre reste dans le sentier.

La question suivante se pose: est-ce que la participation aux guerres de l'empire est plus importante que l'unité canadienne? Il est entendu que nous n'enverrions jamais des contingents outre-mer qu'avec la répugnance des Canadiens français, et qu'en accentuant les divisions entre les deux grandes races du Canada. Le reste de la population canadienne, si elle avait un amour sincère des intérêts du pays et de son avenir, devrait tenir compte du sentiment que nous exprimons et agir en conséquence. Mais c'est ordinairement le contraire qui se produit. Les Anglais émigrés chez nous, ou ceux qui y sont arrivés depuis peu de générations, sont trop portés à opter immédiatement pour l'envoi de troupes en Angleterre, sans considérer le moins du monde le tort qu'ils font à l'unité canadienne. Ils sacrifient leur patrie d'adoption à leur mère patrie.

La chose est arrivée pendant la dernière guerre. Le gouvernement fédéral, appuyé par les provinces anglaises, a imposé la conscription. Le Québec fut la seule province où se manifesta une opposition solide. Les autres se sont tournés contre lui, et ont gouverné sans son concours. Le résultat n'a pas tardé à se faire sentir. Si jamais la désaffection de la Confédération fut vivement sentie, c'est sans contredit à cette époque de notre histoire. Les effets de cette politique de désunion n'ont pas été temporaires, passagers et légers seulement; il est probable que les prochaines générations en souffriront autant que la nôtre.

Justice aura à le remplacer d'ici peu. Qui sera le nouveau juge? On cite déjà dix noms d'avocats. Ce qu'il faut d'abord, c'est que le remplaçant de M. Archibald soit nommé pour toutes sortes d'autres motifs que parce qu'il est politicien dévoué à son parti et lui a rendu de nombreux services. Que ce soit un avocat libéral en politique, personne ne trouvera guère à redire, du moment que cet avocat s'imposera à cause de sa connaissance du droit, de son caractère, de sa droiture et de son amour du travail. Mais, au moins, que ce soit un avocat qui n'ait pas que des titres politiques. Plus que jamais il importe de recruter la magistrature ailleurs que dans les rangs des politiciens ayant peu de connaissances et de pratique du droit.

La politique de l'impérialisme est donc une politique de désunion nationale. C'est la conséquence principale qu'elle a chez nous; c'est sa conséquence la plus dangereuse et la plus frappante. A cause de l'île du Québec se trouve isolé et séparé du reste du Canada. Elle introduit un bloc entre les deux races fondatrices de notre pays. Et chaque événement qui met au service de l'Angleterre notre force militaire rend le péril domestique plus grand.

En temps de crise comme aujourd'hui, la même situation qu'en 1917 est toujours à la veille de se reproduire. Que le gouvernement réponde à Lloyd George un mot favorable, et nous pourrions voir encore demain l'union des provinces anglaises contre la province de Québec, et la même agitation de deux races l'une contre l'autre, qui ne peut susciter que des sentiments d'animosité, des idées d'antagonisme.

Pour les vrais Canadiens, l'unité nationale devrait peser d'un poids plus lourd dans la balance que l'impérialisme. Aussi, avant de se décider à quoi que ce soit, les membres du cabinet ont ce fait à prendre en considération.

L'impérialisme altère les notions des choses les plus communes. On peut s'en rendre compte en lisant la déclaration de Lloyd George livrée à la presse lundi dernier sur le concours des dominions.

Il est entendu qu'en tout temps la guerre est chose terrible et justement crainte par les peuples. Aucun ne s'engage à la légère dans des aventures militaires, sans avoir mûrement réfléchi sur les conséquences que cela peut avoir et le sacrifice des vies humaines que la guerre occasionne toujours. Or, le premier ministre britannique communique au public qu'il a invité spécialement l'Australie et la Nouvelle-Zélande parce que leurs troupes, dans la dernière guerre, ont combattu dans la région où se prépare le prochain conflit. Et il n'a invité, dit-il, les autres dominions que pour leur éviter l'affront de ne pas recevoir le même message.

Si jamais raisons plus faibles ont été données pour justifier une démarche aussi hardie et aussi audacieuse, c'est évidemment qu'il y a des esprits envenimés par le virus de l'impérialisme; ces raisons ne portent pas sur le fond du débat, elles ne nous donnent aucune appréciation, elles ne nous donnent aucun motif probant de nous décider. Tout cela est simplement ridicule, si l'on met en regard le nombre et l'étendue des sacrifices qu'un conflit armé peut nous coûter, soit en argent, soit en pertes de vies humaines.

Léo-Paul DESROSIERS.

On paie à New-York, paraît-il, 840 d'une grande bouteille de champagne artificiel, fait avec du ciment mélangé à l'alcool de grain et chargé d'un carbonate, dont le coût de fabrication est de \$1.75. A ce compte, notre gouvernement devrait laisser savoir à ces gens qu'il leur en coûterait moins cher de venir se piquer le nez à Montréal avec du champagne authentique.

Champagne

On prétend que le gouvernement provincial n'a rien, à la session d'octobre, quant à l'abolition de la buvette. Il serait étonnant qu'il en fût autrement, d'ici les élections. Avant plusieurs mois, le cabinet doit affronter les électeurs. Ce n'est pas ce temps qu'il choisira pour fermer les tavernes et encourir le déplaisir des intermédiaires patentés, encore moins celui de certains brasseurs d'affaires qui ne sont pas étrangers à la taverne. On sait, à Québec mieux encore qu'à Montréal, quel danger la buvette constitue trop souvent, mais on n'osera pas y toucher encore cette fois-ci, en dépit de toutes les représentations faites à ce sujet au ministère. Il serait même surprenant que les députés ruraux, dont quelques-uns se battent dans la coulisse pour les tavernes dans les campagnes, ne fissent pas, à la veille des élections, un suprême appel à M. Taschereau, afin d'obtenir ce qu'ils désirent. Le gouvernement leur résistera-t-il? C'est à souhaiter.

Jugement à noter

Un magistrat montréalais vient de disposer en quelques minutes d'une poursuite en dommages intentée par un piéton à un bicycliste qui l'avait heurté et jeté dans la rue. Puisque le piéton, a dit en substance le tribunal, a voulu marcher dans la rue ailleurs qu'il n'aurait dû, il n'a droit à aucun dommage. En d'autres termes, si vous vous engagez sur la chaussée ailleurs qu'au point d'intersection de deux rues et qu'il vous arrive du mal, vous n'avez à vous en prendre qu'à votre imprudence. Il est bon de ne pas l'oublier. Trop souvent, le piéton traverse n'importe où, en biais, sans regarder où il va. Il s'expose. Le piéton a des

L'abdication du roi de Grèce est confirmée — L. s. révolutionnaires grecs prennent toute la marine — On veut un autre cabinet grec — Kemal concentre les troupes turques près des Dardanelles — La situation empire.

Les nationalistes turcs se retranchent dans la zone neutre, malgré l'ultimatum anglais.

Une session de plus en plus possible à Ottawa.

(Dernière heure.)

OTTAWA, 27 (D. N. C.). — Bien que tout soit tranquille, ce matin, sur la colline parlementaire, que les ministres n'aient encore reçu aucun avis de se réunir en séance, on considère, ce matin, comme très dangereuse la situation actuelle dans le Levant et les répercussions canadiennes qu'elle peut avoir. Si la guerre est officiellement déclarée, ces jour-ci, entre les Turcs et l'Angleterre, comme la chose paraît de plus en plus probable à la dernière minute, on compte sur la convocation immédiate des Chambres et, s'il y a convocation des Chambres, il y aura participation du Canada à la guerre en Turquie. On ne s'attend pas à une autre décision, malgré que l'unanimité de la députation puisse manquer, cette fois.

L'étendue de notre participation et notre participation elle-même seront déterminées par le cours des événements et par les incidents qui pourront se produire là-bas.

Il est vrai que l'on ne possède encore, aujourd'hui, aucune information sur l'attitude du cabinet, au cas où il serait obligé à agir, mais il ne fait pas de doute dans les sphères officielles qu'advenant un état de guerre entre la Turquie et la Grande-Bretagne, le Canada sera obligé dans un court délai à fournir son contingent. Ce sera d'autant plus facile pour le gouvernement que toute la machinerie de la dernière guerre subsiste encore et peut servir.

CONSTANTIN SIGNE SON ABDICATION

LONDRES, 27 (S. P. A.). — L'agence Central News est informée par dépêche spéciale d'Athènes datée de 8 heures 30 du matin que le roi Constantin a signé un décret promulguant son abdication sans condition.

LES INSURGÉS GRECS VEULENT UN AUTRE CABINET

ATHENES, 27 (S. P. A.). — Le cuirassé d'escadre *Limnos*, au mains d'un équipage insurgé, qui vient de jeter l'ancre à Laurium, sur la péninsule hellénique, au sud-est d'ici, vient de servir aux autorités d'Athènes un ultimatum exigeant la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale et la formation d'un cabinet populaire ami de l'Entente.

LA MARINE GRECQUE AUX MAINS DES REVOLTES

PARIS, 27 (S. P. A.). — Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas, reçue cet après-midi, se lit ainsi: «Les révolutionnaires, qui ont à leur disposition neuf contre-torpilleurs, des aéroplanes de marine et les deux cuirassés *Kilkis* et *Limnos* ont fait descendre des troupes au cap Sunion, c'est-à-dire sur la péninsule située au sud-est d'Athènes. Le général Papoulas a reçu l'ordre d'essayer d'arrêter les révolutionnaires.

«La loi martiale a été proclamée. Le général Koutzis a conseillé avec succès à la garnison d'Athènes d'embrasser la cause des révolutionnaires.»

PARIS, 27 (S. P. A.). — Deux vaisseaux portant des révolutionnaires sont arrivés près de la capitale grecque. Ces révolutionnaires ont été débarqués. Athènes est sans défense. Le gouvernement grec, croit-on, espère qu'il pourra garder le pouvoir, si le prince Georges est mis sur le trône.

LES DARDANELLES DE PLUS EN PLUS MENACEES

LONDRES, 27 (S. P. A.). — Les nationalistes turcs continuent à menacer le détroit des Dardanelles. Ils se construisent des tranchées dans la zone neutre qu'ils refusent de reconnaître. Le commandant militaire britannique les a sommés de se retirer dans les 48 heures.

KEMAL DEPLOIE SES TROUPES D'INVASION

CONSTANTINOPLE, 27 (S. P. A.). — Pendant que les membres du cabinet de l'Anatolie délibèrent à Smyrne pour compléter leur réponse à la note des Alliés, l'armée nationaliste continue de se concentrer à la hâte sur les lignes d'Ismit et de Tchanak. Moustapha Kemal pacha a maintenant 1,100 soldats à Kum Kalesi, c'est-à-dire à l'embouchure du détroit des Dardanelles. Il en a 5,000 à Adramytil, c'est-à-dire à cinquante milles à l'est de Tchanak; 10,000 dans le sandjak de Karassi et un grand nombre dans d'autres zones.

(Voir aussi pages 3 et 8)

Pierre Boucher raconté par l'un de ses petits-fils

Un article de M. Anatole de Boucheville sur le héros que l'on fêtera demain à Québec.

On inaugurera demain à Québec la statue de Pierre Boucher et celle de son glorieux petit-fils la Verran-drye. Nos lecteurs seront heureux de trouver ici sous la signature de l'un des descendants de Pierre Boucher, M. Anatole de Boucheville, dont le Devoir a déjà raconté la carrière et qui parlera demain au nom des héritiers français et mauriciens du héros, un résumé de la vie du grand colon-soldat.

M. Anatole de Boucheville s'est particulièrement employé à faire connaître à la France ce bel exemplaire de sa race.

Des archives de famille m'ayant permis de joindre des renseignements inédits aux travaux historiques déjà publiés, j'ai entrepris, dans cette pensée, la tâche, non d'écrire, mais de résumer à grands traits l'épopée que fut la vie d'un des principaux fondateurs de la Nouvelle-France et de la race canadienne.

droits, certes, mais l'automobiliste, le camionneur et le bicycliste aussi. La loi les définit très bien. A tous de se les rappeler.

G. P.

Né à Saint-Langis, près Montmagny, dans le Perche, le 1er août 1622, Pierre Boucher s'embarqua pour la Nouvelle-France, n'ayant pas douze ans, avec son père, Gaspard Boucher, sa mère, ses frères et sœurs et son oncle Marin. C'était peu avant la mort de Champlain, fondateur de Québec.

Engagé aux Pères Jésuites, qu'élevait de sa main, son intelligence et ses précoces qualités, Pierre Boucher fut envoyé par eux dans leur mission de la baie Géorgienne.

Le pays se trouvait alors, rapporte M. Benjamin Sulte dans son ouvrage sur Pierre Boucher et son livre, dans des conditions particulièrement difficiles. La guerre des Iroquois faisait rage. Il n'y avait pas de troupes pour protéger les habitants.

«Jamais — c'est M. Sulte qui parle — enfant ne fut élevé dans un état de crise publique plus intense que le jeune Pierre Boucher. Il semble que l'impression lui en soit restée toute sa vie et qu'elle l'ait amené à être l'homme d'initiative et de justes conceptions que ses œuvres nous font connaître. En tout cas, il

(suite à la page 2)

Pierre Boucher raconté par l'un de ses petits-fils

(suite de la première page)

n'était ni d'une trempe ordinaire ni d'un tempérament à servir les intérêts d'autrui.

En attendant l'âge qui devait lui révéler sa carrière, il s'exerça à se rendre utile en apprenant les langues des Peaux-Rouges.

Les relations fréquentes qui existaient alors entre les indigènes et les colons nécessitaient les services d'interprètes. Il fallait alors être à la fois défricheur, soldat et apôtre. Le vaillant jeune homme se condamnait à passer quatre ans chez les Hurons.

Revenu à Québec sept ans après son arrivée — il n'avait que dix-neuf ans — Pierre Boucher entra comme soldat dans la petite garnison du fort et obtint bientôt les grades de caporal et de sergent. Il y avait à se défendre constamment, alors, contre les incursions des Iroquois, et de temps à autre il fallait les faire reculer par des expéditions. Le jeune Boucher prit part à divers combats et se fit remarquer non moins par sa prudence que par sa bravoure.

L'état précaire du pays n'avait pas découragé le courageux pionnier. Il s'était épris de la vie aventureuse et de l'apré charme des forêts. Résolu de s'établir définitivement, il se maria en 1649. Il épousa la fille d'un chef huron qui avait reçu chez les Ursulines de Québec une excellente éducation. Mais la jeune femme ne vécut qu'une année et l'enfant qu'elle avait eu la suivit de près dans la tombe. Nous verrons que Pierre Boucher se remaria en 1652.

Mis en charge par M. d'Ailleboust, qui avait succédé comme gouverneur à M. de Montigny, Pierre Boucher, en 1652, fut nommé gouverneur de la compagnie colonisatrice. Boucher eut à défendre ce poste contre la tenace hostilité des Iroquois. Deux de ses sœurs, mariées, y résidèrent déjà. L'année suivante, son père, Gaspard Boucher, et sa mère vinrent s'y fixer. Sur une centaine de personnes qui constituaient la population du fort, il en avait dix-huit de la famille de Pierre.

La situation est délicate dans ces lignes écrites par Pierre Boucher. Les Iroquois nous tiennent resserrés de si près qu'on ne peut labourer les champs et faire les foins qu'en continuant à périr, car ils dressent des embûches de tous côtés.

Comme il fallait organiser la défense d'un poste aussi important que périlleux, M. d'Ailleboust nomma, le 6 juin 1651, Pierre Boucher « capitaine des habitants des Trois-Rivières » et lui donna pour instructions de les exercer tous au maniement des armes, de faire tenir les armes en bon état, de laisser sortir personne sans armes et de faire entourer le fort de palissades. Ce fut là, sans que le mot eût été prononcé, la première constitution d'une milice canadienne.

M. de Lauzon, qui avait succédé à M. d'Ailleboust, insista pour que le poste, menacé d'un siège, fût fortifié le plus possible, mais cela demandait du temps.

Le péril où l'on se trouvait n'empêcha pas Pierre Boucher de contracter une nouvelle union. Le 6 juillet 1652, il épousa Jeanne Crevier, jeune fille de dix-sept ans, qui avait grandi dans les alarmes de la guerre de surprises et dont la famille habitait le bourg depuis treize ou quatorze ans.

Peu après ce mariage, un tragique événement désola la ville nascente. Les habitants des Trois-Rivières perdirent quinze hommes et leur gouverneur, Guillaume Duplessis, dans un combat contre les sauvages. Ce succès encourageait les Iroquois et ils se crurent assurés de détruire les Européens.

M. de la Potherie, qui avait succédé à M. Duplessis, étant adonné au commerce, se faisait souvent remplacer par Pierre Boucher.

Un moment, les Iroquois parurent s'éloigner, mais Boucher vit là une machination et redoubla d'activité pour achever les travaux de défense. Sur un carré d'environ quatre-vingts toises sur cent, le bourg avait été entouré d'une palissade, avec trois redoutes aux angles. A l'intérieur se trouvaient, avec l'église et la demeure du gouverneur, une trentaine de maisons.

Bientôt, des bandes de la tribu des Agniers arrivèrent nombreuses. Six cents guerriers, armés à l'européenne, investirent le fort. Boucher n'avait que quarante-six hommes à leur opposer. Il fit fermer les portes des barricades, plaça les meilleurs tireurs aux endroits les plus menacés. A l'ouest, la bourgade n'était protégée que par des souches et de canon. C'est par là que les sauvages tentèrent l'assaut, mais ils furent toujours repoussés.

Brave entre les braves, disaient-ils, et honoré de tous, serait chez les cinq nations le guerrier qui rapporterait la chevelure du jeune chef pale des Trois-Rivières. Pierre Boucher avait le sentiment de la responsabilité qui pesait sur lui. Sauver ou perdre les Trois-Rivières, c'était sauver ou perdre la Nouvelle-France. Calme pourtant et confiant en Dieu, il se préparait à la lutte.

Avant de donner à ses compagnons l'exemple d'une adresse consommée et d'une bravoure à toute épreuve, il leur offrit celui d'une rare vertu.

Il est bon, pensa-t-il, avant de tirer ses balles, de lancer à Dieu ses prières. Rien n'est plus terrible que la force du vrai chrétien. Il se met donc à genoux avec les siens, prie, se relève plein d'ardeur, dispose habilement sa poignée de braves, barricade les portes, fortifie les bastions. Quand les sauvages s'élançèrent à l'assaut, il les repoussa à coups de mousquet et de canon. La surprise est grande parmi les Agniers. Ils pensaient enlever le fort au premier assaut. Leurs guerriers tombent avant de pouvoir atteindre, avant même de voir ceux qui les frappent. En vain ils rôdent autour des palissades, reculent, se groupent pour revenir à la charge, s'écroulent pendant longtemps. Le neuvième jour, qui était un samedi, ils s'enfuirent, en jalonnant le chemin de plusieurs de leurs morts. Les Trois-Rivières étaient sauvées.

Les ennemis envoyèrent plu-

sieurs de leurs avec un drapeau blanc pour faire des propositions de paix. Craignant une ruse, Boucher les ajourna. Ce délai lui permit de découvrir un complot qui avait pour but de surprendre le fort. Leur reprochant leur fourberie, il leur imposa des obligations qui lui-même a ainsi rapportées:

« La paix fut arrêtée aux conditions qu'ils me rendraient tous les prisonniers, tant français que sauvages, et que les plus considérables des nations iroquoises viendraient à Québec avec des présents demander la paix à M. de Lauzon, notre gouverneur, et la conclure, ce qui fut exécuté de tous points. »

M. de la Potherie étant, sur les entrefaites, revenu aux Trois-Rivières, Boucher partit pour Québec avec les négociateurs iroquois. Le gouverneur le reçut avec joie et lui témoigna la plus vive reconnaissance.

« Ah! que vous avez eu de bonheur, lui dit-il en l'embrassant, d'avoir si bien conservé votre position. Si les ennemis avaient pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu! » Il ne pouvait pour le moment, ajouta-t-il, lui offrir d'autre récompense que le commandement de la ville qu'il avait sauvée.

Ultimeusement, le pouvoir royal ayant été substitué aux privilèges d'une compagnie, M. de Mézy, gouverneur général, nomma Pierre Boucher gouverneur des Trois-Rivières.

M. de Lauzon, retourné en France en 1657, voulut faire reconnaître les mérites de l'homme qui avait sauvé la colonie.

Par l'entremise du marquis de Pas de Fouquieres, il obtint pour Pierre Boucher des lettres de noblesse et les lui envoya, accompagnées d'une flatteuse missive.

Le R. P. Charlevoix, dans son Histoire de la Nouvelle-France (T. II, p. 360), dit entre autres choses: « Louis le Grand, avec ce discernement qui lui fut toujours choisis les hommes de mérite, reconnut les héros, les services de M. Boucher en lui accordant les applaudissements des grands de sa Cour, des lettres de noblesse. Nul ne les méritait mieux et nul monarque ne pouvait en signer de plus honorifiques. »

La paix conclue avec les Iroquois n'avait pas été de longue durée, car ces barbares poursuivaient avec rage l'idée de chasser de leurs territoires les Européens.

« Une femme, écrivait Pierre Boucher, est toujours dans l'inquiétude que son mari, parti en voyage, ne soit enlevé ou tué. C'est ce qui est cause que la plupart des habitants sont pauvres. Les Iroquois tuent le bœuf, empêchent quelquefois de faire les récoltes et brûlent les maisons où ils pillent quand ils en ont l'occasion. »

Il fallait que les hommes et les femmes de ce temps-là eussent le caractère vraiment bien trempé pour ne pas renoncer à la colonisation et rentrer dans leur pays d'origine.

Lorsque le nouveau gouverneur général d'Avauquois arriva à Québec, en août 1661, il trouva le pays à toute extrémité.

Le traité des Pyrénées ayant rendu la paix à la France, le moment était favorable pour lui demander de s'installer dans la colonie qui était la chair de sa chair.

Les colons concurrent l'idée d'envoyer un délégué porter leurs doléances au Roi. Un homme énergique et de haute intelligence, pouvait espérer d'être entendu à la cour en exposant l'état de la colonie. Et le sentiment général fut que nul ne pouvait mieux que Pierre Boucher, remplir cette mission.

Le gouverneur lui-même, M. d'Avauquois, voulut ratifier ce choix. Considérant que l'on ne pourrait plus soutenir le pays contre des ennemis implacables si la France n'envoyait des secours, il demanda des renforts et chargea le gouverneur des Trois-Rivières d'appuyer sa requête.

M. Boucher était en même temps chargé de nombreux mémoires émanant de personnes qui, dit le R. P. Charlevoix, « espéraient beaucoup du zèle d'un officier qui, mieux que personne, connaissait le Canada et qui sa vertu rendait très propre à être écouté favorablement du Prince. »

« Le roi, rapporte Benjamin Sulte, écrivit à Pierre Boucher avec une curiosité sympathique. Les révélations qu'il en reçut lui inspirèrent l'idée de ne pas perdre de vue, désormais, ce qui se passerait sur le Saint-Laurent. Il conclut qu'il devrait prêter main-forte à l'entreprise. La science, la sagacité, le patriotisme du Canadien avaient touché l'esprit de ce monarque qui fut si remarquable par sa vaste ambition et qui entrevoyait le développement de son pouvoir à mesure que, par l'imagination, il remontait avec l'histoire, le cours du fleuve et les grands lacs sur le bord desquels se dressaient un jour un nouvel empire français. Le roi demanda à M. Boucher d'écrire un livre exposant les ressources naturelles du Canada, pour aider aux opérations qui allaient avoir lieu, en donnant au public un aperçu absolu du vrai. »

Malheureusement, au lieu des trois mille hommes de troupes que le gouverneur avait déclarés nécessaires, Louis XIV n'en promit que trois cents.

Quant au recrutement des colons, il n'eut quelque succès que grâce aux efforts personnels de l'envoyé.

Pendant l'hiver de 1661 à 1662, Boucher engagea cent colons à partir avec lui pour le Canada. D'aucunes personnes en trouveront une certaine dans le Poitou et vers la Rochelle.

La première expédition ne comptait que deux cents colons et cent soldats. L'imprudence fut comise de ne mettre à bord des provisions que pour deux mois. Et la traversée en dura quatre! Quarante personnes moururent de maladie ou de misère.

Malgré ces contre-temps, l'envoi causa au Canada une vive satisfaction, et il sembla qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour la colonie.

De retour au Canada à l'automne de 1662, Pierre Boucher s'était mis à composer l'ouvrage que le roi lui avait demandé.

Il lui donna le titre de: « Histoire véritable et naturelle des mœurs

et productions de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada ». Le livre est dédié à Colbert par une lettre placée en tête, datée du 8 octobre 1663. Il fut imprimé à Paris en 1670. Ce volume, devenu très rare, devrait être réimprimé, car il contient sur l'état où se trouvait la colonie au XVIIe siècle et sur les mœurs et coutumes des Peaux-Rouges, des informations précises et des détails fort curieux. On peut notamment y lire que, bien avant les civilisés, les sauvages ont fait usage du pétrole comme combustible. La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire.

Il est probable que si Voltaire avait lu cet ouvrage, écrit avec une sincérité, une honnêteté scrupuleuse, il n'aurait pas parlé avec mépris des « quelques arpens de neige » pour lesquels on se disputait.

Pierre Boucher avait immensément fait pour la Nouvelle-France. Il avait maintenu à l'occupation d'avantage de sa famille, de plus en plus nombreuse, et à rempîr son rôle de colon, proprement dit, en mettant en culture les vastes étendues de terres qui lui avaient été concédées.

Le 29 octobre 1664, il se démit de la charge de juge royal; et, au mois de septembre 1667, il abandonna le poste de gouverneur des Trois-Rivières.

En 1672 l'intendant Talon, voulant, selon les termes de l'acte constitutif, récompenser les bons et utiles services rendus par Pierre Boucher, lui concéda le fief dit de Boucherville, qui s'étendait sur quatre arpents de front et deux lieues de profondeur, le long du Saint-Laurent. Plus tard le fief fut étendu par l'adjonction des grèves et îlots voisins.

Pour de vastes exploitations, il aurait fallu beaucoup d'argent. Et M. de Boucherville avait employé les quelques fonds dont il disposait à établir autour de lui quelques-uns des colons qu'il avait amenés de France. En cédant judicieusement les propriétés qu'il ne pouvait exploiter lui-même, il contribuait à développer la richesse du pays.

Le système féodal pratiqué dans la colonie était fort libéral. Les redevances que l'on demandait aux censitaires étaient très minimes et on peut dire nominales.

En même temps, le rôle des Seigneurs était tout fait paternel. Ils étaient en quelque sorte les patriarches des familles qui venaient s'établir autour d'eux, se faisant un plaisir de tenir sur les fonts sacrés les nouveaux-nés, de les réunir à leur table le premier de l'an, et ne dédaignant pas d'assister à leurs noces champêtres.

M. de Boucherville était, des seigneurs canadiens, celui qui s'occupait le mieux de ses terres et qui faisait pour ses censitaires le plus de sacrifices.

Les raisons pour lesquelles il se démit des charges publiques pour se consacrer à ses terres, à ses vaisseaux, à sa famille, furent consignées par lui dans un écrit dont l'original est conservé chez les Ursulines de Québec. Elles sont empreintes de l'esprit d'un plus généreux, le plus chrétien. « Chacun des motifs donnés, dit le R. P. Lande, est une leçon de haute vertu. Ils encouragent ou font rougir. »

Le temps n'était cependant pas venu où l'on pouvait enfin se livrer avec sécurité aux travaux des champs. Encouragés par l'inertie et l'imprévoyance de certains gouverneurs, les Iroquois recommençaient leurs terribles déprédations, leurs cruels massacres. En plus d'une occasion, M. de Boucherville eut à retrouver l'ardeur de sa jeunesse pour grouper les colons et les protéger. Se souvenant des Trois-Rivières, les Iroquois n'osaient cependant pas s'attaquer à Boucherville.

Heureusement, la venue comme gouverneur général de M. de Frontenac, homme aussi habile qu'énergique et audacieux, sauva la colonie. Au bout de quelques années, une paix durable fut enfin établie.

Arrivé à un âge avancé, M. de Boucherville eut la satisfaction de voir de cette paix, de voir régner autour de lui la tranquillité et le bien-être. Mais il n'était plus dominé maintenant que par deux préoccupations: celle de l'éternité et celle d'obtenir qu'après lui la paix et l'union continueraient de régner au sein de sa patriarcale famille.

Ces deux sentiments sont admirablement développés dans des adieux adressés à sa femme et à chacun de ses enfants, dont le tex-

te a été conservé et dont M. de Ribbe a parlé avec admiration.

Après avoir rendu ce dernier témoignage de sa foi et de son dévouement à tous les siens, le fondateur de Boucherville, qui avait vécu vingt ans sous Louis XIII, soixante-treize sous Louis XIV, mourut sous Louis XV âgé de quatre-vingt-quinze ans. Sa veuve le suivit dans la tombe dix ans plus tard. Elle avait quatre-vingt-seize ans. Elle avait vu un des ses petits-fils devenir grand-père.

A. de BOUCHERVILLE.

L'Ile Maurice et le régime anglais

(suite de la 1ère page.)

pas plus que l'Egypte, pas plus que l'Inde, l'Ile Maurice n'a reçu la permission de disposer de son sort, de se développer dans le sens de ses origines et de ses traditions. En 1920, parler de « self-determination » devint de la sédition: à l'Ile Maurice et M. Woodrow Wilson perdus dans l'écume des réts de Lloyd George, n'en ont rien. La liberté de la presse baillonnée, M. de Boucherville abandonné, son journal et vint à Paris préconiser le retour de l'Ile à la France. C'est l'unique solution que l'on espère aux difficultés de la colonie.

Il paraît que l'Ile Maurice n'importe aucunement à la Grande-Bretagne, ni au point de vue stratégique, ni au point de vue commercial, et serait précieuse pour la France. Les habitants veulent pour la France, les Français pour continuer à être Français.

Des lois infâmes enchaînent non pas leurs membres, mais leurs cerveaux, leurs cœurs, ralentissent les palpitations de la vie en ce pays, étranglant toute ambition.

L'Angleterre consentira-t-elle à cette transaction? What we have, we hold, c'est la devise de John. John qui convoite certaines colonies françaises, comme les Nouvelles-Hébrides, l'Ile Maurice? Espérons-le pour les Mauriciens. Il y aura peut-être un échange.

Pour rester française, l'Ile Maurice veut retourner à l'ancienne mère patrie. C'est un sort auquel les Canadiens français ne rêvent plus depuis longtemps, c'est un secours auquel, — peuple qui a grandi presque tout seul, peuple qui a lutté tout seul, peuple qui s'est bâti une patrie tout seul, — il n'a jamais songé, même aux heures les plus sombres, même au moment des luttes les plus longues, même dans les épreuves les plus dures, ne fut-ce qu'à cause de l'impossibilité de réaliser cet espoir.

La domination britannique, douce aux forts, pèse aux faibles. Populations françaises dispersées sur le globe, reliées par le commun amour de la langue, nous allons vers des destinées divergentes, selon notre histoire et notre situation géographique.

E. S.

M. Nicol au conseil de l'Instruction

Sherbrooke, 27 (S. P. C.) — On annonce de source officielle que M. Jacob Nicol, trésorier provincial, vient d'être nommé membre du conseil de l'Instruction Publique en remplacement du docteur Bedford Jones qui a résigné.

"Biographies canadiennes-françaises"

PAR RAPHAEL OUMET

M. Raphaël Oumet, bien connu dans le monde du journalisme et des affaires, à Montréal, vient de publier sous ce titre un fort volume qui renferme au delà de 500 biographies de Canadiens français en vedette dans le monde des affaires, de la finance, du commerce, des lettres, des professions libérales, et dans le clergé. C'est le premier travail en français de ce genre, au Canada, et c'est le pendant du Who is Who dans le monde d'anglo-canadien. On y trouve la biographie et la photographie d'un grand nombre de nos notres. C'est un ouvrage de référence de valeur, qui a coûté bien des recherches à son auteur. Nous devons le remercier pour l'envoi d'un exemplaire.

Cette publication paraîtra chaque année et sera remise à date périodiquement.

L'entreprise vaut d'être signalée, M. Oumet l'a bien réussie.

25 Cigarettes pour 10¢

OTTOMAN
TABAC A CIGARETTE



Roulez vous-même vos Cigarettes

avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN; vous connaîtrez alors toute la satisfaction que procure au fumeur une cigarette fraîchement roulée avec le choix des tabacs à cigarettes, aromatiques et savoureux, tout en payant quatre fois moins pour vos cigarettes.

Chaque paquet de tabac à cigarettes OTTOMAN est accompagné d'un cahier de papier à cigarettes et contient suffisamment de tabac pour rouler 25 cigarettes.

Rock City Tobacco Co. Limited

Avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Théâtre français

M. le directeur du Devoir,

La troupe française qui joue en ce moment au théâtre des Nouveautés est excellente; mardi dernier elle a joué avec talent et succès l'« Embarcadere », une comédie de bon aloi. Elle ne doit pas oublier qu'elle a promis aux souscripteurs de leur donner des pièces dont la moralité serait irréprochable, les principes sains et les sentiments louables. Malheureusement, le théâtre moderne laisse à désirer sous ce rapport; l'esprit y abonde aux dépens trop souvent de la morale. Le théâtre est un élément de progrès littéraire et de civilisation à la condition de n'être pas aussi un élément de démoralisation.

Votre dévoué,

L.-O. DAVID.

N. de la R.—Ce billet de l'honorable M. David, qui nous a été adressé le 25, — avant-hier, — et dont l'enveloppe porte le timbre officiel de « Montréal, 25 septembre 1922, 2.30 P.M. » ne nous arrive que ce matin. Evidemment le service des postes ne pêche pas par excès de rapidité.

COMMERCE ET FINANCE

NOTRE COMMERCE

UNE DIMINUTION DES IMPORTATIONS POUR LES DOUZE MOIS TERMINEES LE 31 AOUT.

Ottawa, 27. — Les statistiques du département du commerce, pour les douze mois terminés le 31 août dernier, indiquent que les importations et les exportations ont diminué comparativement à celles de l'année dernière. La diminution des importations est de \$228,886,247 et celle des exportations est de \$252,719,764 comparativement à la même période l'année précédente. Le total des importations pour les douze mois finissant le 31 août s'élève à \$732,391,895. Il y a un an il s'élevait à \$961,278,042. Pendant les douze mois finissant le 31 août de la présente année, le total des exportations a été de \$779,497,399 au lieu de \$1,012,167,163 pour les douze mois précédents. Les importations sur les marchandises sujettes à la douane, diminuent. Au cours de l'année finissant le 31 août 1921, les marchandises sujettes à la douane coûtaient \$655,762,157 et les marchandises non sujettes à la douane, \$295,515,585. Les douze mois, finissant le 31 août 1922, indiquent que les importations sur les marchandises sujettes à la douane se chiffrent à \$487,006,744 et celles sur les marchandises non sujettes à \$245,385,151. Les droits perçus en 1921 s'élevaient à \$138,816,244 et ceux perçus en 1922 à \$127,484,256.

On remarque que les importations des Etats-Unis ont diminué. Dans les douze mois finissant le 31 août 1921, le Canada avait importé des Etats-Unis des marchandises pour la somme de \$683,323,455. Pour la même période en 1922, le Canada a importé pour la somme de \$495,674,500 soit une diminution de \$187,657,955. L'exportation des marchandises domestiques aux Etats-Unis indique une baisse de \$455,011,566 pour 1921 à \$311,572,557, soit une baisse de \$143,439,011. Les importations de l'Angleterre ont diminué de \$148,132,466 pour les douze mois finissant le 31 août 1922, à \$124,061,105 pour les douze mois précédents. Les exportations en Angleterre ont augmenté de \$283,558,581 en 1921, à \$313,223,918 en 1922.

Montres-Bracelets pour Hommes Rare Aubaine

La montre-bracelet pour hommes est de plus en plus en faveur. Cette montre, commodité et pratique, s'adapte à toutes les circonstances de la vie active: hommes de profession et hommes d'affaires l'apprécient également. Le temps n'est plus où l'on était en règle quand on arrivait à une assemblée d'administrateurs une demi-heure après l'heure de convocation. Maintenant, il faut être à la minute; et pour cela, une montre s'impose. Or la montre qui convient est celle qu'on porte sur une courroie enroulant une mission de rappeler l'heure à tous les moments de la journée. Si vous n'êtes déjà pourvu de ce précieux accessoire, voici une bonne occasion de vous le procurer; nous offrons une montre-bracelet Waltham, pour hommes, boîte de 14 carats, large courroie en cuir, valant \$38.50, au prix spécial de \$22.50.

Nous avons le plus complet étalage de montres-bracelets qu'on puisse trouver en ville: Waltham - Longines - Zenith - Tavenner. Tous les modèles. Tous les prix. Or ou argent. De \$12.50 à \$75.00

Scott & BOUSQUET Freres

BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFÈVRERIE
497 Est Rue Ste-Catherine



Noir ou vert
L'arôme agréable du THE PRIMUS, sa saveur captivante et la belle couleur qu'il donne en infusion, en font un thé d'une supériorité incontestable.

L. CHAPUT, FILS & Co, Limitée MONTREAL

THE PRIMUS THE PRIMUS THE PRIMUS THE PRIMUS

MAISONS D'EDUCATION

COURS DU SOIR

A L'ECOLE DES

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Comptabilité théorique et pratique — Droit commercial — Organisation des Entreprises modernes — Opérations de Banque, etc.

ESPAGNOL --- ITALIEN

Les cours commenceront le 2 OCTOBRE prochain.

Inscriptions, de 9 à 5, et de 7 à 9 le soir.

399, AVENUE VIGER

Le marché des vivres

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1922	1921
Beurre, cois	2,380 5,776	73
Fromage, btes	11,082 9,483	13,880
Oeufs, caisses	2,710 3,066	1,869

ENCHERE RURALE

Saint-Pascal, 27. — A l'enchère qui a été tenue, hier, 216 colis de beurre ont été adjugés à Gunn, Langlois, au prix de 33s. 7-16 la livre; 208 boîtes de fromage ont été adjugées à Hodgson, au prix de 13s. 11-16.

LES PRIX DE GROS

Il n'y a aucun changement à indiquer sur la dernière liste que nous avons publiée.

Cotations hor-liste

Tram. and Power: Offre, 16; deme., 16½; ventes, 65 à 16½, 10 à 16.
Lauréville Power: Offre, 92; deme., 94.
Saguenay Pulp: Offre, 1; deme., 1¼.
Hollinger Gold: Offre, 12.50; deme., 13.
British Controlled Oil: Offre, 17½.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal.
Papier à 60 jours 436.25 436 3-8
Papier à demande 440.25 440 3-8
Par câble s.-marin 440.75 440 5-8
Cours du change new-yorkais à Paris: Le franc 7.59 — 7.59 1-4.

A Wall Street

New-York, 27 (10 h. 30). — Les menaces de guerre qui planent sur l'horizon du Levant projetaient encore leur sinistre répercussion quand la Bourse s'est ouverte ce matin, mais les fléchissements étaient plutôt superficiels. Le groupe de pétroles, qui se ressentent toujours des rumeurs de fusion et de déboursement des dividendes de surcroît, a été le seul à ne pas suivre le mouvement général de baisse.

Tidewater, Barnsdall A. Houston, California Petroleum, Phillips et Standard Oil de New-Jersey ont fait des gains de près de deux points.

L'inscription de ces nouvelles obligations

Ottawa, 27. — Le ministère des finances a pris des mesures pour obtenir l'inscription immédiate de différentes Bourses de nouvelles obligations qui sont émises en échange de celles qui viendront à maturité le premier décembre 1922; on sait que l'offre de conversion du ministre des finances est valide jusqu'au 30 septembre. Pour différencier les nouvelles obligations des anciennes on les désignera sous le nom d'obligations de renouvellement.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI 28 SEPTEMBRE 1922
SAINT WENCESLAS

Lever du soleil, 5 heures 59.
Coucher du soleil, 5 heures 43.
Pleine Lune, le 5 octobre, à 8 heures 4 du soir.

LE DERNIER HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

Aujourd'hui maximum .. 62
Minimum .. 48
Même date l'an dernier .. 70
Même date l'an d'avant .. 45

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.09; 11 heures, 30.05;
1 heure de l'après-midi, 30.07.

LES ANGLAIS PREPARENT LEURS LIGNES DE DEFENSE

Ils ont actuellement trente mille hommes dans le Levant et un grand nombre de navires de guerre — Des prières pour la paix.

Constantinople, 27 (S. P. A.) — L'armée britannique comprend maintenant six dreadnoughts, sept croiseurs de combat, vingt contre-torpilleurs, plusieurs sous-marins et d'immenses vaisseaux portant des avions. Cette formidable flotte et les renforts reçus par l'armée de terre britannique qui compte plus de trente mille hommes ont apaisé les craintes des chrétiens de Constantinople.

Les membres du cabinet du sultan ont tenu une séance spéciale hier et ont décidé de ne pas s'effacer, si le gouvernement nationaliste ne le leur ordonne pas.

Une lettre encyclique du souverain pontife a été lue hier dans les églises catholiques. Elle demande aux fidèles de prier pour demander au Ciel d'assurer le règne de la paix. Dimanche, des messes solennelles seront célébrées et les prières formulées par Benoît XV pour demander la paix seront répétées.

Une division grecque de 8,000 hommes a pu atteindre Rodosto après avoir réussi, au milieu de difficultés innombrables, à sortir de la région de Smyrne. Lors de la chute de Eske-Chehr, cette division se trouvait détachée du principal corps de troupes grecques. Elle eut à franchir les montagnes de l'Anatolie en souffrant de la faim. Le troisième corps d'armée grec de Rodosto est maintenant au complet, grâce à l'arrivée de la division dont il est question.

LA CAUSE DE LA REVOLTE PARMIL LES GRECS

Ce serait un ordre de démobilisation qui aurait été lancé — Des aviateurs sèment des feuilles de propagande antiroyaliste.

Londres, 27 (S. P. A.) — La cause immédiate de la révolte, en Grèce, est, s'il faut en croire les dépêches d'Athènes, un ordre de démobilisation des soldats qui avaient été envoyés dans les îles. Ces soldats voulaient conserver leurs armes comme souvenir ou peut-être pour se protéger au besoin. Les autorités grecques n'ont appris que tout n'allait pas bien que lorsqu'un avion survola Athènes. Les aviateurs qui portaient cet ordre ont jeté des feuilles volantes demandant, au nom de l'armée et de la marine ainsi qu'au nom du peuple de Mytilène, la démission du cabinet et l'abdication du roi Constantin.

AUX MAINS DES REVOLUTIONNAIRES

Londres, 27 (S. P. A.) — L'escadre grecque est tombée aux mains des révolutionnaires, qui se vantent que les officiers et membres d'équipage ont fait cause commune avec eux. L'animateur du mouvement insurrectionnel est le colonel Gonatas, et l'agence Central News apprend d'Athènes que la révolution se propage avec rapidité dans tous les milieux.

La dépêche, qui est datée de mardi soir, précise que le cabinet siège

L'ACHAT D'UN SANATORIUM

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DEVIENDRAIT POSSESSSEUR DU SANATORIUM DE SAINTE-AGATHE

Québec, 27 (D.N.C.) — Depuis longtemps déjà le gouvernement a commencé des pourparlers avec le gouvernement fédéral, au sujet de l'achat du sanatorium de Sainte-Agathe-des-Monts, pour donner des soins aux tuberculeux. Lors de l'achat du sanatorium du Lac-Edouard, le gouvernement avait laissé entendre qu'il se proposait de devenir propriétaire de celui de Sainte-Agathe-des-Monts. Hier, M. L.-A. David, secrétaire provincial, a eu une entrevue avec M. le Dr Béland, ministre de la santé, à Ottawa, et les docteurs Parkinson et A.-H. Desloges, le premier sous-ministre de la santé à Ottawa et le second, directeur des hôpitaux du gouvernement provincial.

On a pratiquement décidé que le gouvernement provincial achètera le sanatorium de Sainte-Agathe-des-Monts. Il est fort probable que le conseil des ministres étudiera cette question aujourd'hui et prendra une décision à ce sujet.

La prévention contre les incendies

Québec, 27 (D.N.C.) — Une semaine spéciale a été réservée pour une campagne en faveur de la protection contre les incendies. C'est du 2 au 9 octobre que cette campagne aura lieu et c'est M. Eugène Leclerc, prévôt des incendies, qui organise cette semaine. A cette occasion, il y aura une grande parade des pompiers. Des soirées récréatives seront données à divers endroits dans la ville.

Restrictions à la construction

DEUX REGLEMENTS NOUVEAUX LIMITENT LA CONSTRUCTION DANS CERTAINES RUES POUR DES FINS DE RESIDENCE SEULEMENT — LE TEXTE DES DEUX REGLEMENTS

Deux autres règlements viennent de s'ajouter à la liste déjà fort longue des règlements municipaux: ils décrètent des restrictions nouvelles à la construction dans les quartiers Saint-Georges et Notre-Dame-de-Grâce.

Le premier stipule ce qui suit: "L'article 2 du règlement No 750 est remplacé par le suivant:

Les rues suivantes sont exclusivement réservées pour des fins de résidence:

Durocher, Hutchison, Mance, Ste-Famille et St-Urbain, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins.

Il est cependant permis de construire des écoles publiques sur la rue Durocher et sur le côté ouest de la partie de la rue St-Urbain située entre les rues Sherbrooke et Milton, pourvu que les plans de telles écoles soient soumis à la cité et approuvés par elle.

"Le présent règlement fait partie dudit règlement No 750, qu'il amende, quant à la pénalité et à toutes autres fins que de droit."

La zone résidentielle du quartier Notre-Dame-de-Grâce est ainsi modifiée:

"Article 1. — Le paragraphe (f) du district "C" (District Résidentiel) de l'article 3 dudit règlement No 752 est abrogé."

"Article 2. — L'article suivant est inséré dans ledit règlement No 752, après l'article 35b:

Nonobstant les dispositions du règlement No 752, tel qu'amendé par l'article 1 du règlement No 773, aucune maison existant actuellement ou qui sera construite à l'avenir sur l'avenue Royale, entre l'avenue Monkland et l'arrière des lots ayant front sur le côté sud de la rue Terrebonne, ne pourra être occupée par plus d'une famille.

"Article 3. — Le présent règlement fait partie dudit règlement No 752, quant à la pénalité et à toutes autres fins que de droit."

Le maire a signé les documents nécessaires préparés par le greffier, afin que les deux règlements soient en vigueur immédiatement, selon les prescriptions ordinaires de la charte.

Nouveaux travaux

Le conseil municipal a approuvé de nouveaux crédits, pour une somme de \$73,447.10 destinée à l'exécution des travaux suivants:

Crédit de \$254.10 pour un trottoir en dalles de ciment, sur le chemin de la côte Saint-Michel, de la rue Bayard à la rue Saint-Hubert; \$13,249, pour le passage de la rue Marguerite-Bourgeoys, de la rue Wellington à la rue Fawcett; \$6,285 pour un trottoir rue de Razilly, de la rue Jolicoeur à la rue Allard; \$3,883, pour un trottoir rue Clark, entre les rues Mozart et Baby; \$2,723 pour un trottoir rue Charlebourg, entre les rues Masson et Vermette; \$2,965 pour un trottoir rue Boyer entre les rues du Rosaire et Jarry; \$26,570 pour le passage de la rue Osborne, entre les rues Windsor et de la Montagne; \$15,548 pour un égout rue Wedgwood, entre les rues Rielle et Jolicoeur.

Magasin de liquides dévalisé

Québec, 27 (D.N.C.) — Nous apprenons, ce matin, qu'un magasin de liquides a été dévalisé d'une partie de ses liquides. On nous affirme que c'est au magasin de la rue de la Couronne, à St-Roch, que le vol a eu lieu. On aurait volé plus de 800 bouteilles de liquides et cette somme serait évaluée à environ \$2,000. Ces liquides n'auraient pas été enlevés tout d'un coup du magasin, mais c'est à diverses reprises que les bouteilles seraient disparues. Ce seraient les inspecteurs de la commission qui auraient découvert le vol, il y a quelques jours. Les officiers de la commission de liquides ont aussitôt ordonné qu'une enquête soit commencée au sujet de ce vol.

Un intermédiaire de plus

Les marchands de fruits et de légumes en gros s'objectent à ce que les colporteurs achètent leurs produits directement du producteur, dans les cours des chemins de fer, parce que c'est leur privilège exclusif, prétendent-ils. Ils sont venus plaider leur point auprès du comité exécutif, ce matin.

Selon leur requête, les colporteurs devront se résigner à se procurer leurs produits auprès des marchands de gros; ils serviront d'intermédiaires entre ces derniers et le consommateur.

Pour transporter des troupes

Londres, 27 (S. P. A.) — Le gouvernement anglais a réquisitionné, hier, le vapeur *Manora* qui faisait le service entre l'Angleterre et l'Inde, ainsi que le vapeur *Coriscan*, de la compagnie océanique du Pacifique Canadien. Ces navires seront employés à transporter des troupes au Levant.

M. KING EST MIS AU COURANT

LE GOUVERNEMENT RECOIT DES MESSAGES CONFIDENTIELS SUR LA SITUATION DANS LE LEVANT

Ottawa, 27 (S. P. C.) — Le changement d'aspect de la situation au Levant fait renaitre l'inquiétude à Ottawa. On suit de près les événements. Depuis quelques jours, tout portait à croire que la crise allait s'ajuster et qu'il ne serait pas nécessaire d'avoir recours aux mesures militaires. A présent, cependant, les choses prennent une tournure qui est loin d'être rassurante. Le gouvernement a l'œil ouvert, prêt à agir selon que les circonstances l'exigent.

Le premier ministre s'est absenté de la capitale depuis le commencement de la semaine, mais il s'est arrangé pour être parfaitement au courant des événements.

Le gouvernement a reçu des messages confidentiels sur le déroulement de la situation outre-mer, à part les dépêches de presse. Ces messages secrets sont, c'est entendu, transmis au premier ministre au fur et à mesure qu'ils parviennent à son bureau.

Le "Canard" est poursuivi

Les histoires du *Canard*, pour populaires qu'elles soient, n'ont pas l'heur de plaire à tout le monde. A preuve M. J. Vachon, boulanger de Beloeil, qui vient d'intenter une action en dommages de \$5,000, contre J.-E. Renault, propriétaire du journal le *Canard*, pour une certaine note parue le 3 septembre dernier.

Accusé d'avoir volé un wagon

Le juge Cusson a étudié, ce matin, une cause peu ordinaire dans les annales du vol. Patrick Sullivan, le prévenu, était accusé d'avoir volé un wagon de rails pour chemins de fer au Pacifique Canadien. Il a été trouvé coupable, et recevra sa sentence demain matin.

M. Fairbanks comparait

M. Fairbanks de l'ancienne société Fairbanks et Gosselin, a comparu ce matin devant le juge Monet sous l'accusation de s'être approprié avec M. Jules Gosselin une somme de \$500,000 appartenant à leurs clients. Il a été admis en liberté sous un cautionnement de \$20,000. L'enquête préliminaire aura lieu le 4 octobre prochain. Quant à M. Gosselin on ignore totalement ce qu'il est devenu. L'on croit savoir qu'actuellement il demeure à Paris.

En Cour d'appel

La Cour d'appel composée de trois juges a commencé à siéger, ce matin, pour l'audition des causes du présent terme. Le juge Greenshield présidait accompagné des juges Allard et Sévigny Létourneau. Plusieurs motions de peu d'importance ont été présentées.

L'Allemagne nie

Berlin, 27 (S. P. A.) — Le gouvernement allemand a publié, hier soir, une détermination des soi-disant pourparlers qui auraient été entamés en vue d'une alliance russo-sino-allemande et a déclaré qu'il ne savait rien des prétendues missions officielles de Paul von Hintze, ancien secrétaire des Affaires étrangères d'Allemagne. Ce dernier a fait savoir au ministère des affaires étrangères qu'il n'a mené aucune négociation de ce genre. On dit qu'il s'occupe exclusivement d'affaires économiques.

Réquisitoire contre les troupes grecques

Londres, 27 (S. P. A.) — La conduite des troupes grecques dans le Levant, a été vigoureusement dénoncée par le vicomte St-Davids, qui a présidé, hier, la réunion semi-annuelle du conseil des directeurs du chemin de fer ottoman. Cette voie ferrée relie Smyrne à Aidin, en Asie Mineure.

Le vicomte St-Davids s'est exprimé ainsi: "Pendant qu'ils battaient en retraite, les Grecs ont brûlé tous les villages qui étaient sur leur route. Ils se sont livrés au vol et ils ont tué les Turcs qui se défendaient très bien. Les Grecs ont commis de tels actes près du front et sans nécessité militaire. Ils ont agi ainsi par simple malice. Nos rapports disent que les troupes grecques appartiennent à l'armée régulière et accomplissent des ordres de leurs commandants, mais systématiquement détruit les propriétés, parce qu'elles avaient qu'elles ne pouvaient plus résister devant les Turcs et qu'elles voulaient faire un désert derrière elles."

Constantin et les révolutionnaires

Londres, 27 (S. P. A.) — Une dépêche d'Athènes reçue ici, à midi, annonce que le roi Constantin a "déclaté de se rendre aux revendications des révolutionnaires".

Amateur d'antiquités

Un agent de police a mis le grappin sur un aspirant antiquaire, hier soir, nommé Valmore Bergeron. Le type venait justement de lancer une brigue dans la vitrine de la Century Stamps, 258, rue Beaver Hall, Bergeron a été traduit en cour de police, ce matin. Son enquête préliminaire a été ajournée.

Mouvement des soldats grecs

PLUSIEURS VAISSEAUX DE GUERRE SE DIRIGENT SUR ATHENES. — LES TURCS EN ANATOLIE.

Londres, 27 (S. P. A.) — Un certain nombre de vaisseaux de guerre et de transports manœuvrés par des équipages en révolte ont largué de l'île de Mytilène, au large de la côte de Smyrne, et se dirigent vers Athènes, d'après des messages de source autorisée parvenus ici.

On a appris des mêmes sources que la révolution avait eu pour foyer les îles de Mytilène et de Chios, où sont parqués des milliers de soldats et de réfugiés du district de Smyrne.

Tous les officiers qui refusaient de donner leur adhésion au mouvement seraient arrêtés séance tenante, ajoute-t-on.

EN ANATOLIE

Le long du chemin de fer de l'Anatolie. A part d'Eren Keui et de Kum Kalesi, les kémalistes sont aussi en possession de Bigha. Une dépêche spéciale qui n'a pas été confirmée mande qu'en occupant toute la population arménienne et grecque, soit environ neuf cents personnes.

Les commandants anglais comp tent empêcher les Ottomans de franchir les détroits ou de s'emparer de Constantinople avant l'arrivée des gros renforts qui se dirigent vers ces lieux.

On attend avec impatience la réponse du gouvernement d'Angora à la note des Alliés définissant à quelles conditions une conférence de paix pourrait avoir lieu. On craint cependant que même si les troupes acceptaient ces propositions la situation ne s'améliorerait guère, car on sait que les Turcs veulent demander d'être libérés de mener à leur gré des opérations militaires pendant la durée de la conférence.

LE MESSAGE AMERICAIN

Le message du secrétaire d'Etat américain exposant la politique des Etats-Unis sur le problème ottoman est parvenu ici trop tard pour que les journaux de ce matin puissent le commenter. *The Times*, dans sa dernière édition d'hier soir, portait un article de rédaction dans lequel on pouvait lire la phrase suivante: "Savoir que la politique alliée est approuvée des Etats-Unis sera peut-être de nature à aider à déjouer les intrigues des conseillers européens des kémalistes, que ces conseillers soient à Moscou ou à Berlin."

Tous les journaux publient le texte de la déclaration de M. Hughes, sans toutefois la mettre bien en évidence.

En attendant la réponse des kémalistes à la note alliée, plusieurs journaux sont portés à l'optimisme. Ils croient que Mustapha Kemal va prêter l'oreille aux conseils que lui ont donnés les commandants anglais et français et rappeler ses troupes de la zone neutre.

The Times, cependant, prêche contre tout optimisme exagéré. Il veut bien croire à la modération du chef nationaliste turc, mais il redoute les extrémistes du cabinet d'Angora.

LE TEMPS

Toronto, 27 (S. P. C.) — La pression atmosphérique est élevée à partir des Grands Lacs jusqu'au Golfe du Mexique. Elle est baissée dans le nord-ouest canadien et dans la région du golfe Saint-Laurent. Les prévisions dans les régions des Grands Lacs inférieurs, vallée de l'Ontario et du Saint-Laurent supérieur et inférieur: Vents modérés de l'ouest et du sud-ouest, beau et un peu plus chaud aujourd'hui et demain. Dans les provinces maritimes: Vents frais de l'ouest, beau et plutôt frais.

Encore la carrière Poupard

M. Lalancette est revenu à la charge au sujet de la carrière Poupard, pour donner suite à la communication du maire. Il a fait adopter la motion suivante: "Il est proposé par M. Lalancette, appuyé par M. Lalonde, que le contentieux dise au conseil si la résolution adoptée le 12 juin, à l'effet d'acheter de M. F.-X. Gauthier, certains terrains pour des fins de dépôt, est légale, ou que, lorsque la proposition à cette fin a été mise aux voix, le rapport du comité exécutif recommandant l'achat de ces terrains n'était pas devant le conseil."

Plusieurs conseillers partagent l'opinion de M. Brodeur que la vente a été faite et qu'elle doit être sanctionnée, même après une motion de reconsideration. Les avocats de la ville vont jeter un peu de lumière dans toute cette affaire.

On parle d'un nouveau ministère

Québec, 27 (D.N.C.) — L'approche de la session fait courir toutes sortes de rumeurs dans les cercles politiques. Comme lors de la dernière session on annonce actuellement que le gouvernement va créer un nouveau ministère. L'an dernier on disait que ce nouveau ministère comprendrait les affaires municipales: cette année on affirme que le nouveau ministère comprendra soit les affaires municipales soit la santé.

On dit que M. L.-A. David dirigerait le ministère de la santé en même temps que le secrétariat provincial.

LE CONFLIT EST IMMINENT

Seul un ordre du général Harrington a empêché les Anglais d'attaquer les Turcs.

Constantinople, 27 (S. P. A.) — Un message envoyé par télégraphe sans fil à Tchanak, alors que les nationalistes turcs occupaient Kum Kalesi et d'autres points de la zone neutre, a suffi pour empêcher un conflit entre les troupes anglaises et les nationalistes.

Le colonel Shuttleworth, commandant des troupes anglaises de Tchanak était sur le point d'ouvrir le feu sur les cavaliers ottomans, quand il a reçu un radiogramme du brigadier général Harrington. Ce radiogramme donnait l'ordre de ne pas attaquer avant que toutes les mesures de paix n'aient été épuisées.

Un officier anglais fut chargé d'aller annoncer aux Turcs, en se mettant sous la protection du drapeau blanc, que s'ils ne battaient pas en retraite, les troupes anglaises ouvraient le feu. Il fut donné quarante-huit heures aux nationalistes pour sortir de la zone neutre.

L'EVACUATION DE LA THRACE

Le gouvernement d'Angora exige que cette mesure soit prise.

Paris, 27 (S. P. A.) — Le gouvernement d'Angora a décidé de servir aux puissances une note demandant l'évacuation immédiate de la Thrace, selon une déclaration que "Le Figaro" attribue à Ferid-Bey.

Cette mesure a été arrêtée à ce qu'explique le représentant kémaliste, parce que les Turcs ont la certitude absolue que les Grecs se préparent à détruire systématiquement le pays et qu'ils ont déjà arrêté et exilé en Grèce un certain nombre de Turcs éminents qu'ils ont décidé de conserver comme otages, en prévision d'un échange de prisonniers.

Ferid-Bey a affirmé que les Turcs n'avaient reconnu l'établissement d'aucune zone neutre, ajoutant: "Si le gouvernement kémaliste admet l'existence de semblable zone, soyez assurés qu'il la respectera. En tout cas il n'admettra pas ce fait avant l'ouverture de la conférence préliminaire d'armistice. Son dessein est d'exiger à ce moment l'évacuation de la Thrace et la restitution du pays à l'administration de Constantinople. Nous réclamerons également la restitution de Constantinople, quoique nous prétendions pas que nos troupes y pénètrent."

Tchanak est de plus en plus envahie

Londres, 27 (S. P. A.) — Les dépêches officielles de Constantinople indiquent que d'autres soldats nationalistes turcs ont pénétré dans la zone de Tchanak. Les autorités ne croient pas cependant que la situation s'en trouvera aggravée et on exprime l'opinion qu'il n'y aura pas de heurts entre les troupes britanniques et ottomanes.

Kemal pacha n'a pas encore répondu à l'ultimatum lui accordant 48 heures pour retirer ses troupes de cette région, mais les Anglais sont portés à lui donner toute la latitude possible afin d'éviter un conflit.

Gros vol de bijouterie

Les chevaliers d'industrie ont exécuté un maître coup d'audace, hier, dans la nuit. Ils ont pénétré chez M. G. Goldworth, bijoutier, 410, rue Saint-Catherine, et ont fait sauter le coffre-fort. Ces messieurs n'ont pas manqué tout naturellement de dénigrer la valeur et se sont sauvés avec \$25,000 de valeurs. Il est probable qu'il sera difficile de retracer les voleurs.

Une réponse inacceptable

Constantinople, 27 (S. P. A.) — On pronostique officiellement ici que la réponse des kémalistes à la note des alliés renferme des conditions que les Alliés ne pourront accepter. Les nationalistes turcs insisteraient pour pouvoir se servir des détroits en transportant des troupes en Thrace avant l'ouverture de la conférence de paix.

Funérailles du R. P. Gras

Les funérailles du R. Père Joseph Gras, curé de Caughnawaga, auront lieu demain matin à neuf heures à Caughnawaga.

Ceux qui désirent y prendre part pourront prendre le train du Pacifique Canadien à 7 h. 45 qui les mènera à Adirondack, ou bien les tramways de Lachine qui les conduiront au travers de Caughnawaga.

M. John Forbes à Québec

Québec, 27 (D.N.C.) — Mgr John Forbes, évêque coadjuteur de l'Ouganda, est arrivé hier à Québec. Il s'est retiré chez les RR. PP. Missionnaires d'Afrique. Mgr Forbes prononcera le sermon à St-Malo dimanche prochain.

L'Instruction publique

UNE SEANCE DU CONSEIL A EU LIEU, CE MATIN.

Québec, 27 (D.N.C.) — Le conseil de l'Instruction publique a eu une séance, ce matin, au parlement, sous la présidence de M. Cyrille Delage. Ont assisté à cette réunion, Nos seigneurs P.-E. Roy, Labrecque, Larocque, Brunault, Lamoignon, G. Gauthier, T. Rouleau, le chanoine Corbail, l'abbé Comtois, l'abbé Desrosiers, MM. Robitoux, Martineau, Tellier, Champagne, N. Tremblay, J.-N. Miller, N. Brisebois et quelques autres.

Le sous-comité chargé de l'approbation des livres a fait rapport. M. C.-N. Miller, inspecteur des écoles, a été désigné comme remplaçant de feu le juge F.-X. Drouin dans le bureau des examinateurs.

Décès

PERRON — A l'Hôpital Général de Montréal, le mardi 26 septembre 1922, est décédé, dans la 31ème année de son âge, M. Ernest Perron, fils de M. et Mme Ernest Perron. Le convoi funéraire partira de la résidence de la défunte, 640, rue Adam, à 7 heures du matin, pour se rendre à l'église St-Alexis et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Winnipeg et de New-York sont priés de reproduire.

LABRECQUE — A Montréal, le 25 septembre 1922, à l'âge de 81 ans et un jour, est décédé Virgile Labrecque, veuve de Zolique Labrecque. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 409-est, rue Mont-Royal à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans aucune épithète. Cercueil et autres objets en bois.

MESSE ANNIVERSAIRE

TRÉPANIÉRE — Le 30 courant, à 7 heures 30, sous le patronage de l'église St-Joseph, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Joseph-Arthur Trépanière, ancien voyageur, recommandé par son épouse. Cercueil et autres objets en bois.

LE COMITE NE L'EMPORTE PAS

SANS LE CENSURER, LE CONSEIL LUI REFUSE LES CREDITS NECESSAIRES POUR LES TRAVAUX PRELIMINAIRES DE LA RECONSTRUCTION DES ARCHITECTES. LE MAIRE EST EN COLERE

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Les conseillers ne sont pas allés jusqu'à censurer le triumvirat de l'administration municipale, comme M. Turcot cherchait à les y engager; mais ils lui ont refusé les fonds nécessaires à l'exécution des travaux préliminaires de la reconstruction et à la préparation des plans. Le vote dans le premier cas s'est partagé en 15 voix pour et 19 voix contre la censure; et dans le second, le rapport du comité a été rejeté par 18 voix contre 16.

Un autre débat s'est greffé à cette question, au sujet de l'attribution du comité concernant l'approvisionnement de charbon. Le maire a jeté les foudres contre MM. Sansregret et Elie, qui avaient eu le don de lui déplaire en déclarant qu'il se faisait du capital politique et soignait sa popularité en profitant de la crise du combustible; il leur a demandé tout simplement de démissionner. Les deux accusés du maire ont bien pris les choses; ils ont expliqué brièvement leur conduite dans toute cette affaire, et le conseil les a approuvés à l'unanimité. Même M. Elie a provoqué l'adhésion générale en soulignant l'attitude du maire qui menace de démissionner comme conseiller législatif à propos de tout et à propos de rien, et qui se garde bien d'agir en ce sens une bonne fois pour toutes.

La séance s'est terminée à 7 h. 30 du soir sans avoir épuisé le feuilleton du jour.

A PROPOS DU CHARBON

Le maire soulevait le conseil de la question du charbon, avant d'attaquer le feuilleton du jour. Il procéda selon sa manière à une attaque furieuse contre ceux qui méprisent son projet d'acheter immédiatement du combustible; il s'est emballé dans des allusions personnelles qui ne se rapportaient pas à la question, et il a pris à partie M. Elie, qui a voté seul contre la motion d'autoriser le conseil à faire l'achat de 60,000 tonnes de charbon, et M. Sansregret qui aurait déclaré que le comité n'avait pas l'intention de faire le commerce du charbon.

Naturellement, M. Martin a parlé de sa popularité. "Je n'ai jamais cherché, déclare-t-il, à être populaire; si je le suis, c'est que j'ai rempli fidèlement mon mandat en faisant ce que le peuple a voulu que j'accablais."

Il ajoute que les marchands de charbon sont ligués contre lui, parce qu'il prend les intérêts des contribuables qui vont être exploités et que c'est dans ce but qu'il veut que la ville achète du charbon à bon compte pour empêcher la hausse des prix. "Quand bien même ne voudriez pas, dit-il en se tournant vers le leader du conseil, nous allons acheter le charbon, même en dépit de ceux qui cherchent à exploiter le peuple."

A tout cela, M. Elie répond froidement; il dit en souriant qu'il n'a pas l'intention de suivre l'exemple du maire, qui a traîné dans sa poche sa lettre de démission comme conseiller législatif, pendant si longtemps, que quelqu'un s'est avisé de dire qu'il pourrait bien ramasser la lettre égarée et la faire parvenir à destination; c'est à partir de ce moment, dit M. Elie, que M. Martin a déchiré la lettre.

L'allusion a soulevé un rire général, qui a remis les esprits, et M. Elie a poursuivi, sans aucun signe d'animosité, la défense de sa conduite. Il déclare d'abord qu'il ne craint pas la concurrence, que la ville dans l'achat des 60,000 tonnes de charbon, car, dit-il, pour distribuer cet approvisionnement d'une façon pratique et équitable, la ville devra recourir aux marchands locaux qui sont déjà bien organisés pour cela. C'est d'ailleurs l'intention du comité d'en agir ainsi, si jamais on achète le charbon en question.

M. Sansregret a soutenu, à son tour, avec calme, le déluge de mots que le maire lui a versé sur la tête. Il déclare que rien dans son attitude auprès des marchands détaillants sur la question du charbon ne prouve qu'il a vraiment démissionné; il ne partage pas l'opinion du maire que ce n'est pas là, dit-il, matière à démission.

"D'ailleurs, poursuit-il, j'ai dit que la résolution du conseil était inoffensive. C'est mon intention de rester libre contre tous les intérêts, gros ou petits, et je le resterai tout en me réservant le droit de m'exprimer franchement et librement dans l'intérêt général du public."

M. Bray est entré dans le débat pour s'attaquer personnellement au maire. "Je dis que le maire se rend populaire quand cela sert ses intérêts. Ainsi vous avez attaqué le gouvernement provincial quand cela faisait votre affaire et non autrement. Vous avez agité les cartes quand cela vous servait bien, je ne puis admettre rien autre chose de vous."

LA CENSURE EST REJETEE

M. Turcot revient sur le tapis avec sa motion de censure contre les trois collègues du comité, en leur refusant au rapport du comité qu'il recommandait un crédit de \$25,000 pour les dépenses préliminaires de la reconstruction. Il répète les accusations formulées déjà contre eux, à la séance du 18 septembre, et maintient les mêmes arguments, contre l'illégalité de la nomination d'une commission des architectes.

Il demande que le conseil ne vote point les fonds nécessaires pour les dépenses des architectes, comme le

SA FILLE ETAIT NERVEUSE ET FAIBLE

La mère lui donne le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Résultat magique.



Cobourg Ontario.—"On m'a recommandé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour ma fille. Chaque fois, elle devenait faible et nerveuse, avec douleurs aux reins et au côté droit. Cela durait depuis trois ans, et l'empêchait souvent d'aller à l'école. Elle est régulière et sa santé est meilleure depuis qu'elle a commencé à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. C'est un remède à la classe régulièrement."

Mme. John Toms, rue Ball, Cobourg, Ontario.

Mères, si votre fille a les mêmes symptômes, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. C'est une préparation de racines et herbes que jeunes et vieilles peuvent prendre en toute sûreté. En usage depuis près de cinquante ans, et une infinité de femmes doivent leur bonne santé à l'usage périodique du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil a vu du feu, quatre heures durant, hier, au cours de la séance la plus orageuse qu'il ait connue depuis le nouveau régime. Les débats très accablés par moments, n'ont servi qu'à embarrasser le comité exécutif et plus particulièrement MM. Brodeur, O'Connell et Desroches, dont les décisions n'ont pas reçu l'appui du conseil au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville.

Chandelles Votives de Fabrication Canadienne

QUALITE SUPERIEURE

Les Chandelles Votives "Imperial" sont fabriquées avec les meilleurs ingrédients qu'il soit possible de se procurer et elles émettent une lumière uniforme et claire. Leur degré de fusion est élevé, elles fondent graduellement et ne coulent ou ne dégouttent pas. La chaleur des chandelles voisines ne les affecte pas. En conséquence, elles gardent leur forme droite sur les chandeliers et se consomment jusqu'au bout.

Les Chandelles Votives (Cierges) "Imperial" sont en vente à un prix fixe "par livre", dans les grandes indications ci-dessous. Prix spéciaux pour le clergé, sur demande.

VEILLEUSES (IMPERIAL NITE-LITES)

Veilleuses ou bougies, d'un usage très répandu, pour les besoins rituels aussi bien que pour les besoins domestiques. Si l'on s'en sert dans des verres appropriés, on peut se procurer chez tous les marchands d'articles pour églises, les Veilleuses "Imperial Nite-Lites" offrent une sécurité absolue, et on peut les rallumer. Elles sont de deux grandeurs, l'une brûlera pendant 10 heures et l'autre pendant 15 heures.

Si votre fournisseur d'articles pour églises ne peut pas vous soumettre d'échantillons, ni vous communiquer les prix ou vous donner tous les renseignements voulus concernant les Chandelles Votives "Imperial" ou les Veilleuses "Imperial Nite-Lites", vous êtes prié d'écrire à notre succursale la plus proche.

IMPERIAL OIL LIMITED

COMPAGNIE CANADIENNE DES CAPITAUX CANADIENS DES OUVRIERS CANADIENS

CHANDELLES VOTIVES "IMPERIAL"—GRANDEUR REELLE

andelac, 18 voix. Le rapport étant rejeté, la motion de censure l'a été également par le vote suivant:

Pour la motion: MM. Bédard et Turcot, et les échevins Anggrignon, Bray, Creelman, Daoust, Lalancette, Lalonde, Langlois, Monge, Riel, Sansregret, Tessier, Vaillancourt et Vandelac, soit 15 voix.

Contre: MM. Brodeur, Desroches et O'Connell, et les échevins Carmel, Drummond, Elie, Emond, Gabis, Gareau, Gendreau, Hushion, Larry, Quintal, Rochon, Rubenstein, Savard, Seybold, Shaw et Trépanier, soit 19 voix.

La séance est levée aussitôt, à 7 h. 20.

C.-E. PARROT.

AUX SESSIONS

ECHO D'UNE QUERELLE A BORD D'UN YACHT. L'AFFAIRE CONTANT EST REMISE AU 18 OCTOBRE

Taichi Camura, un cuisinier japonais, a comparu, hier après-midi, devant le juge Enright, pour subir son enquête préliminaire.

Windsor Moore, un membre de l'équipage du yacht Kismet, où Camura était cuisinier, était allé voir celui-ci dans sa cuisine. Camura lui a offert une libation. Tous les deux en ont pris, ainsi qu'un troisième arrivant. Ce dernier a mis la chaise et Moore, pour sa part, a jeté la bouteille dans le fleuve. Camura outre du sort que l'on faisait à sa dive liqueur a pris un grand couteau de quatre pouces de longueur et en a lardé Moore.

Camura a protesté en signe d'explication de son attaque, que la bouteille était pleine lorsqu'elle a été jetée à la mer. Le juge n'a pas paru ému de la gravité de pareil motif, et a condamné le prévenu à subir son examen volontaire.

ACCUSES DE FAUX

Latour, William et Rose, accusés d'avoir employé de faux billets de banque, ont commencé à subir leur procès, hier après-midi.

Ils prévenus avaient acheté, à Lacolle, de Oscar Girard, vingt-cinq caisses de scotch, au prix de \$1500 et l'avaient payé en faux billets américains. Quelques témoins ont été entendus, puis la cause a été ajournée.

L'AFFAIRE CONTANT

Le juge Décarie a remis au 18 octobre prochain la poursuite de l'enquête préliminaire d'Alphonse Contant, architecte, accusé de s'être approprié \$91,317, au sœurs du Précieux Sang, d'Ottawa. La Grande Mère économe de la congrégation a produit une série de reçus attestant la remise de plusieurs sommes importantes à l'accusé.

LIGUES DES FEMMES CATHOLIQUES

Mlle GUERIN DEMANDE DE LUTTER CONTRE LES COSTUMES ET LES DANCES IMMORALES.

Winnipeg, 27. (S.P.C.) — Analysant les oeuvres et projets de la ligue des femmes catholiques, Mlle Guérin a invité ses auditeurs d'usage de leur influence pour mettre un frein à l'immoralité du costume et des danses ultra-modernes, à l'extravagance sous toutes ses formes et aux pièces de théâtre immorales.

"Nous sommes conscientes", a-t-elle dit, "d'être les gardiennes de la moralité chrétienne et il est de notre devoir d'adopter une attitude nettement tranchée sur les questions qui ressortent de l'honneur de nos foyers."

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, en présidant à l'ouverture du congrès, a demandé à son auditoire de ne pas s'arrêter à de futiles projets, du fait qu'une forte somme de bien dépendrait de l'oeuvre accomplie par l'assemblée.

Sa Grandeur expliqua que la Ligue pouvait se ranger au nombre des plus puissantes du Canada, si elle demeurait unie. Entre autres suggestions, il a conseillé à son auditoire de se tenir en contact étroit avec les immigrants qui étaient à la veille de s'établir en grand nombre au Canada.

Chemin de fer National du Canada

Le chemin de fer National du Canada annonce un changement général à l'horaire des trains de voyageurs à partir du dimanche 1er octobre 1922, date à laquelle et après laquelle les heures de départ et d'arrivée des trains du chemin de fer National du Canada à la gare Bonaventure seront les suivantes:

DEPART DE MONTREAL (Gare Bonaventure)

10.45 a.m. "Express Maritime" tous les jours pour Mont-Joli et tous les jours sauf le samedi pour l'est de Mont-Joli et Halifax. Service de wagon-lit et de wagon à diner de Montréal à Moncton et à Halifax.

3.25 p.m. tous les jours sauf le dimanche pour Nicolet et de la gare Bonaventure.

4.45 p.m. "Le Québec" tous les jours pour la cité de Québec par le pont de Québec. Service de wagon à diner et de wagon-salon.

7.00 p.m. "Océan Limité", tous les

PACIFIQUE CANADIEN DES CHANGEMENTS

au Service des trains de voyageurs seront effectués le

Dimanche, 1er Oct. 1922

Pour détails, s'adresser aux agents de billets.

ESSAYEZ LA SAUCISSE de BOULOGNE CONTANT

C'est un produit supérieur EN VENTE PARTOUT

AVIS

publié est par le présent donné que M. Georges Painchaud, marchand des étés et district de Montréal, s'adressera à la législature à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi valant, confirmant et ralliant à toutes fins que de droit un acte de rétrocession par Joseph F. Leblanc, ex-qualité au dit Georges Painchaud, passé devant le notaire Lionel Joron, le 27 septembre 1918.

(Signé) JOSEPH JEAN, Procureur du requérant.

Montréal, 20 novembre 1922.

jours pour Halifax. Service de wagon-lit et de wagon à diner de Montréal à Moncton et à Halifax.

11.30 a.m. "La Citadelle" tous les jours pour la cité de Québec par le pont de Québec. Wagons-lits modérés éclairés à l'électricité.

ARRIVEE A MONTREAL (Gare Bonaventure)

6.55 a.m. Le "Mont-Royal" tous les jours de la cité de Québec par le pont de Québec. Wagons-lits modérés éclairés à l'électricité.

9.20 a.m. "Océan Limité" tous les jours de Halifax, de Moncton, etc. Service de wagon-lit et de wagon à diner.

10.45 a.m. tous les jours sauf le dimanche de Nicolet et des gares intermédiaires.

6.20 p.m. "Le Montréal" tous les jours de la cité de Québec par le pont de Québec. Service de wagon-salon et de wagon à diner.

7.55 p.m. "Express Maritime" tous les jours de Mont-Joli et tous les jours sauf le lundi de Halifax et de l'est de Mont-Joli. Service de wagon-lit et de wagon à diner de Halifax à Moncton et à Montréal.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser aux agents de billets.

(réc.)

Le combustible pour les écoles

Le comité spécial fondé pour étudier la question du combustible à fournir aux écoles, se réunira, cet après-midi, sous la présidence du juge Lafontaine. Ce comité est formé des délégués de toutes les commissions scolaires catholiques.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 10 sous par mois, \$6 par année.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 2882-4552. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte
AVOCATS.
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2741.
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.

AVOCAT.
Bureau du jour: 88, rue Notre-Dame ouest. Immeuble Duluth, chambre 21. Tél.: Main 5225.
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

Jacques Cartier, L.L.B., Alfred Labelle, J.-Victor Cartier, L.L.B., L.-J. Barcelo, L.L.B.

CARTIER, LABELLE & BARCELO

AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power" 83-ouest, rue Craig
Tél.: MAIN 5328 MONTREAL

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Rue des Forêts, Lalonde et Coffin. Edifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

SALLUSTE LAVERY MAURICE DEMERS
2041 Hutchison 2150 St-Hubert
Rockland 3178 St-Louis 678

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS
19, St-Jacques MONTREAL

Victor Payer Arm. Cloutier

PAGER & CLOUTIER
AVOCATS.
Immeuble Payer, 83-ouest, Craig
Tél. Main 5258.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5194 89 rue St-Jacques.
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., R. Faquet-Raymond, L.L.B.

Anatole Vanier Guy Vanier

VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 5623 97, rue Saint-Jacques

NOTAIRE

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire
735 AVENUE MONT-ROYAL-EST
Tél. St-Louis 2143

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE
180 ST-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc

EN TOUTS GENRES.

A. Derome & Cie

30 NOTRE-DAME EST. T. M. 4679

PRETS SUR HYPOTHEQUES

A. JETTE & CIE, 35, St-Jacques, chamb. 10. Courtiers en immeubles, experts en propriétés, (départs 1885). Prets sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

CADRES! MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et détail
Bureau et magasin, 58, St-Laurent, 7, rue Clarke, MONTREAL, QUE.
Tél.: Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE

ATELIER J. H. THIMINEUR

Prix spéciaux pour les membres du clergé et les institutions religieuses.
2556 St-Hubert Tél. Cal. 849

Manufacturiers de carrosseries

JOSEPH BONHOMME, Limitée

AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.
200 RUE GUY

TANLAC

médicament tonique de la nature
met fin aux maux d'estomac et vous reconstitue
30 millions de bouteilles vendues.
se trouve dans toutes les bonnes pharmacies

tr. lui, 10 sous par mois, \$6 par année.

MEDECIN

Dr J.M.E. PREVOST

Oes hôpitaux de Paris-Londres-New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: Est 7580

HERNIE guérie sans douleur ni opération

Dr P.-A. DANSEREAU

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Cité Beauharnois, P. Q.
DENTISTE
ST-LOUIS 1301

DENTISTE L'ARCHEVEQUE

468, PARC LAFONTAINE
Pyorrhée et gencives saignantes guéries par traitements électriques.

TEL. EST 2549 9 à 5 heures.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP

CHIRURGIEN - DENTISTE
Nouveau bureau
229, RUE ST-DENIS MONTREAL

MUSICIEN

J.-N. CHARBONNEAU

Cours et leçons particulières de piano, d'harmonie et de pose de voix.
Préparation aux examens de musique et au concert.
364, STE-CATHERINE EST
Edifice J. D. Langellier.
Tél.: Est 3426 ou Victoria 10.

PROFESSEURS

Droit. Médecine. Pharmacie. Art dentaire.

René SAVOIE, I.C. et E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées, ex-professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola.
Préparation au baccalauréat, à l'immatriculation.
ENTREE: en tout temps de l'année.
Résultats de l'année des candidats présentés 75% RECUS.
238, RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162
En face de l'église Saint-Jacques.

Leblond de Brumath

259-EST, RUE ONTARIO.
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

Ecole Préparatoire

COURS CLASSIQUES: BREVETS - EXAMENS
Cours strictement privés
Cours spéciaux d'anglais.

INSTITUT LA ROCHE, Enrg.

EDMOND LA ROCHE, Directeur, Bachelier de l'Université Laval
195, RUE STE-CATHERINE EST
Tél. Est 7496.

COMPTABLES

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIE (Chartered Accountant)
Chambre 315, Edifice Montreal Trust
11, Place d'Armes - Tél.: Main 4912

L. FONTAINE

EXPERT-COMPTABLE VERIFICATEUR
ORGANISATION - INCORPORATIONS
115, Belgrave - Melrose 2507

J.-A. ARCHAMBAULT

COMPTABLE LICENCIE
Clérent du bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques Chambre 42.
Tél. Main 1212
Rég.: Tél. Est 5615w

PLATRIER

D. PARE

TRAVAUX D'ENDUITS A CONTRAT OU A L'HEURE - AUSSI REPARATIONS ET BLANCHISSAGE.
Travail sur satisfaction
1546 Papineau - Tél.: St-Louis 6793

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

NO 1

AU CONSEIL CENTRAL

La question du charbon a été de nouveau discutée à l'assemblée du conseil central des syndicats catholiques. On l'a envisagée sous deux aspects différents. Le conseil a résolu de demander à la ville de nommer des inspecteurs chargés de surveiller la pesanture du charbon livré aux citoyens. On s'est souvenu plaignant en maints endroits et à raison que plusieurs marchands de charbon ne donnaient pas toujours le juste poids du charbon commandé par un client. Le meilleur moyen de faire cesser tout abus dans ce sens est la nomination d'inspecteurs du charbon qui, sans avis préalable, auraient le droit de contrôler la pesanture du charbon transporté. Une forte amende serait imposée aux marchands de charbon qui trompent la clientèle. M. E. Provost, qui avait été chargé de faire enquête sur la question de la rareté du combustible, a annoncé qu'à la suite du règlement des grèves du charbon et des chemins de fer, la situation s'était fort améliorée. Le meilleur conseil à suivre est celui que l'on donne un peu partout: ne pas se hâter d'acheter son charbon et ne l'acheter qu'en petite quantité afin d'éviter tout profitage. La concurrence entre les divers fournisseurs va faire tomber le prix du charbon à un bas niveau.

Le conseil central a résolu de demander officiellement à MM. A. Poirault et L. M. Gouin de bien vouloir accepter la charge de conseillers légaux du conseil central des syndicats catholiques de Montréal. Le secrétaire-correspondant du conseil a été autorisé à écrire à M. Jacques Bureau, ministre fédéral pour protester contre l'importation de livres, journaux immoraux et pour demander la nomination d'hommes vraiment compétents pour surveiller l'entrée desdits livres.

Les questions ci-haut mentionnées ont été étudiées d'abord par le comité exécutif dont le rapport a été pratiquement adopté.

Le comité des retraites fermées a annoncé pour la dernière fois, la tenue d'une retraite fermée à la villa Saint-Martin du 28 septembre au 2 octobre. Cette retraite est spécialement affectée aux membres des syndicats catholiques. Les ouvriers en général peuvent toutefois s'inscrire en s'adressant au Secrétaire, 3-est Craig, chambre 23. Tel. E. 4598.

Six délégués nouveaux ont été admis à siéger. M. D. Pilon présidait l'assemblée.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est Craig, assemblée du Syndicat catholique et national des peintres. M. R. Binette, organisateur présentera son rapport. Plusieurs questions de primordial intérêt. Tous les membres doivent être présents. Par ordre du président.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le syndicat catholique et national des pressiers, local 1, se réunit ce soir, à la salle n° 2 des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Un membre, M. E. Valade, après avoir retiré des bénéfices au mariage, est décédé; sa veuve a reçu la somme de \$500 de la *San Life*, en raison de la participation de son mari à l'assurance-groupe du syndicat. Tous les membres doivent être présents.

Nettoyage de carpettes

Envoyez tous vos tapis et carpettes pour les faire nettoyer complètement. Notre machine nouvelle extirpe toute la poussière. Pas de danger pour le tissu, quelque coûteux qu'il soit. Téléphonez tout de suite.

TOILET LAUNDRIES

Limited
425, RUE RICHMOND
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

LES HORREURS DE L'INDIGESTION

Soulagées par "Fruit-a-tives"
le Médicament à Base de Fruits

L'indigestion est une des plus sérieuses maladies de l'heure présente, parce qu'elle est la cause de désordres graves.

Le Fruit-a-tives soulagera toujours de la mauvaise digestion, parce que ses tablettes tonifient les muscles de l'estomac augmentent la quantité des sucs gastriques et font disparaître la constipation qui accompagne d'habitude la mauvaise digestion.

50c la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai: 25c.

Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée à Ottawa.

vent être présents. Les pressiers qui ne font pas partie du syndicat et qui désirent y entrer sont les bienvenus à l'assemblée. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

Une quête publique pour le "Catholic Service Guild"

Le Catholic Social Service Guild, organise pour samedi, le 30 septembre, une quête dans les rues de la ville.

Cette société fondée en 1915 et incorporée en 1919, compte 300 membres. La ville ne lui fournit qu'une subvention annuelle de \$500. Le reste lui vient des contributions volontaires.

Les familles qu'elle a secourues se comptent par centaines.

Retraite fermée

Le jeudi soir, 28 septembre, à la Villa Saint-Martin, commencera la retraite fermée des Syndicats catholiques; elle se terminera le lundi matin, 2 octobre. Comme il reste encore quelques chambres libres, l'on pourra recevoir des retraitants d'autres catégories. On est prié de communiquer immédiatement par téléphone (longue distance, Cartierville 18) avec le R. P. Lebel, S.J.

Au Collège des médecins

Québec, 27, (D.N.C.) — Les gouverneurs du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec se sont réunis en assemblée générale, hier, aux édifices du parlement provincial, pour l'élection de leurs officiers, pour le terme 1922-1923.

Le docteur Rodolphe Boulet de Montréal a été réélu président pour un second terme. Le Dr Arthur Simard, de Québec, président du conseil supérieur d'hygiène, premier vice-président. Le docteur J. E. Bélanger, de Lauzon, deuxième vice-président; le docteur Longtin, de Laprairie, troisième vice-président; le docteur Joseph Gauvreau de Montréal, régistrare. Ce dernier remplit cette même fonction depuis quatorze ans et administre avec distinction les affaires du collège.

Le collège demandera à la législature des amendements importants à sa charte.

A la Réparation

Selon l'usage, il y aura grande fête à la Réparation, dimanche prochain, 1er octobre, à l'occasion de la solennité du saint Rosaire. Procession dans le bocage, à trois heures de l'après-midi, sermon et salut du saint Sacrement.

On blâme les patrons de la mine

Jackson, Calif., 27 (S.P.A.) — Le procureur du district du comté d'Amador, qui interroge les témoins à l'enquête qui se déroule ici, pour fixer les responsabilités de l'incendie survenu le 27 août à la mine d'or Argonaut, désastre qui a fait périr 47 travailleurs, vient de faire sous sa signature, une déclaration où il rejette le blâme sur le conseil d'administration de la mine. Il étaye son argument sur les dépositions faites hier, à l'enquête.

FAITS DIVERS

EXPLOSION DE FOURNAISES

L'ACCIDENT S'EST PRODUIT HIER APRES-MIDI A L'ACADEMIE MARIE-ROSE. — DEGATS CONSIDERABLES. — AUCUNE PANIQUE.

Une explosion a fait sauter hier après-midi, les fournaises de l'Académie Marie-Rose, 250-est, rue Rachel. Aussitôt, les trois cents élèves qui étaient en classe ont évacué l'édifice en moins de trois minutes. L'explosion n'a été suivie d'aucun incendie. Les Soeurs du Saint Nom de Jésus et de Marie ont acheté il y a quelque temps une sorte de charbon mou en attendant l'arrivée d'un meilleur combustible, et l'on croit avec quelque raison que ce charbon a laissé émaner une grande quantité de gaz qui a causé l'explosion. Les fournaises sont fort endommagées ainsi que les murs de la chaufferie mais la se bornent tous les dommages. Tout sera réparé d'ailleurs en quelques jours.

SIX LOGEMENTS INCENDIES

Un incendie a détruit six logis hier soir, rue Casgrain. Le feu a éclaté dans un hangar au no 3854, de la rue Casgrain et s'est communiqué aux maisons de MM. E. Laporte, R. Brosseau, L. Miller, O. Pagé, A. Pilon et M. Arbiq. Toutes les maisons incendiées ne sont pas toutes inhabitables mais les six familles ont dû se réfugier ailleurs pour quelque temps. On ignore le montant des dommages.

INCENDIE MYSTERIEUX

Un incendie étrange a éclaté cette nuit dans la ruelle des Fortifications en arrière de la American Plumbing Supply Company, 14, est rue Craig.

Deux individus sont venus vers dix heures, à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent et ont demandé à l'édouleur de la compagnie des Tramways s'ils pouvaient s'engager dans la ruelle des Fortifications, puis sur son assentiment sont partis aussitôt. Trois minutes plus tard, une leur rougeâtre s'élevait de l'endroit où les deux incendiaires s'étaient dirigés. Le feu avait été mis dans une balle d'é-toupe.

Les dommages s'élèvent à cinq mille dollars et sont couverts par les assurances. MM. Cohen et Dubinsky, gérant et comptables de l'établissement ont déclaré que tout était en ordre à leur départ.

JAMBE AMPUTEE

Un cultivateur de Saint-Sulpice, David Degrandpré, 38 ans, s'est fait amputer la jambe gauche à l'hôpital Notre-Dame.

Il travaillait à presser du foin dans sa grange lorsque la presse lui a happé la jambe et la lui a broyée. M. Degrandpré a été opéré immédiatement à son arrivée à l'hôpital. Les médecins espèrent le sauver.

Avis des postes

Une dépêche complète, devant être expédiée par le paquebot *Empress of France*, quittant Québec pour Southampton et Cherbourg, le 3 octobre, sera fermée au bureau de poste central à 6.00 a.m. le 3 octobre.

Une dépêche complète, devant être expédiée par le paquebot *Regina*, quittant Montréal le samedi 30 courant, sera fermée au bureau de poste central à 6.00 a.m. le 30 courant.

Une dépêche complète, pour être expédiée par le paquebot *Montclair*, sera fermée au bureau de poste central le vendredi 29 courant, à 6.00 a.m.

Une dépêche complète, pour être expédiée par le paquebot *Minneapolis*, quittant Montréal, le mercredi 27 courant, sera fermée au bureau de poste central à 6.00 a.m. le 27 courant.

Une dépêche de lettres seulement, devant être expédiée par le paquebot *Seythia*, quittant New-York le jeudi 28 courant, sera fermée au bureau de poste central à 6.00 a.m. le 27 courant.

Emeute à Randsburg

Randsburg, Calif., (27 S.P.A.) — La nouvelle que des grèves avaient éclaté simultanément dans sept des mines d'or et d'argent du Rand, a occasionné des désordres semblables à ceux qui ont eu lieu autrefois en Californie.

Hier et aujourd'hui, l'avenue Butte était bondée de gens excités et bruyants. Les mineurs ont été envahis et c'était un sauve-qui-peut général.

Les Manteaux Sont Luxueux



Non seulement par leurs garnitures, mais aussi par la merveilleuse texture des nouvelles étoffes. Notre assortiment de manteaux comprend des modèles pour toutes les tailles et tous les goûts.

Un riche manteau de drap Geron bleu marine est garni de renard taupe. Les manches semblent être les ailes d'un énorme papillon. De fait, la fourrure qui les borde a 60 pouces de longueur. 250.00	fourrure d'agneau grise. Il attache sur le côté avec un fermoir français... 235.00	ance de bryn. Grand col ajusté, étroite ceinture, garniture de castor... 210.00	tits panneaux en arrière sont garnis de chenille. 165.
Un autre en Geron marine à un grand col châle et des manchettes en belle	Un manteau en drap panvelaine gris est garni de renard taupe sur le col, les manchettes et deux panneaux libres en arrière 235.	Un autre en le même drap brun à un col et des manchettes en renard... 150.00	Un manteau brun très foncé en drap Normandie, col et manchettes de taupe, a un dos genre russe avec deux boucles et des glands. 110.00
	Un autre est en drap Ormondale d'une superbe nu-	Brunéatement un manteau en drap Normandie avec col de castor et épaisses manchettes. Deux pe-	Les prix de nos manteaux garnis de fourrure varient à partir de.....\$9.75

Manteaux Goodwin—Au deuxième

Goodwin's
LIMITED

Républicains qui attaquent

Belfast, 27 (S.P.A.) — Les troupes républicaines ont attaqué un poste tenu par l'armée nationale à Glendalough, comté de Wicklow. Les soldats de l'Etat libre ont tenu leurs assaillants en respect jusqu'à l'arrivée des renforts. Quatre républicains ont été blessés et trois autres ont été faits prisonniers. Un lieutenant des troupes nationales souffre de graves blessures.

La constitution irlandaise

Dublin, 27 (S.P.A.) — Le parlement continue l'étude de la nouvelle constitution irlandaise et fait des progrès sensibles. Déjà dix des 78 clauses ont été approuvées en comité. Aucun amendement important n'a été inséré à ces divers articles.

Visiteur probable

Vancouver, 27 (S.P.A.) — Il se peut que le prince héritier du Japon visite le Canada et les Etats-Unis, au dire du vicomte Matsudaira, maître de cérémonie de la maison impériale de Tokio, qui est arrivé ici, hier.

Sa visite a pour but de préparer le voyage du prince. Le prince viendra probablement au Canada au commencement de la prochaine année, avant son mariage.

Le gouvernement est critiqué

Londres, 27, (S.P.A.) — L'ancien député Swift MacNeill, bien connu par ses commentaires sur la constitution britannique, vient d'adresser au *Times*, une lettre dans laquelle il critique vertement le manifeste lancé par le gouvernement, en prévision d'une guerre avec la Turquie. Il qualifie l'émission de ce manifeste d'incident unique dans l'histoire des gouvernements anglais.

M. MacNeill attribue l'envoi de ce manifeste au secrétaire du cabinet et fait remarquer que ce secrétaire est chose entièrement nouvelle, une invention du premier ministre actuel. Il ajoute que ce malheureux manifeste de politique étrangère, devrait suffire à faire supprimer cet anticonstitutionnel secrétariat.

PETIT CARNET

HAMEL-VIDRICAIRE
Le mariage de Mlle Louise Vidricaire, fille de M. et Mme E.-C. Vidricaire, à M. Lucien Hamel, fils de M. et Mme Hector Hamel, aura lieu à 10 heures, mercredi matin, le 4 octobre, en l'église St-Viateur d'Outremont, avenue Laurier-ouest.

Le couple royal rentre à Londres

Londres, 27 (S.P.A.) — Le roi et la reine quitteront Balmoral le dix

Le traité canado-australien

Ottawa, 27, (S.P.C.) — Bien que la nouvelle n'en ait pas été annoncée officiellement, il est entendu qu'un ministre du cabinet se rendra en Australie pour négocier un traité de réciprocité entre le Canada et l'Australie. Cette mission, à laquelle le premier ministre a fait allusion dans un de ses récents discours, sera probablement confiée à M. J.-A. Robb, ministre du Commerce.

Successeur de Northcliffe

Londres, 27, (S.P.A.) — Le vicomte Rothermere, frère cadet du vicomte Northcliffe, a acheté les parts du vicomte Northcliffe dans le *"Daily Mail"* et les journaux affiliés, y compris l'*"Evening News"* et le *"Weekly Despatch"*. Il est maintenant le principal propriétaire de ces journaux.

Charbon anthracite à \$16 la tonne

Cornwall, 27, (S.P.C.) — Deux marchands locaux ont reçu les premières consignations de charbon anthracite de Pennsylvanie, depuis la grève des mineurs. Ils le revendront \$16.00 la tonne à leurs clients.



Laissez le pied se développer normalement

HURLBUT
CUSHION-SOLE
Shoes for Children



ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORM
SURTOUT EFFICACE, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25c
FRANCO PAR LA POSTE
A.J. LAURENCE, MONTREAL

FEUILLETON DU "DEVOIR"

L'Orgueil de Bérengère

Par Mme A. D'ARVOR

9

(suite)

Un flot de sang avait envahi le visage d'André:

— Je ne le sais que trop, maman! Je ne me fais aucune illusion! Quand même cette enfant n'aimerait, elle ne m'épouserait pas.

— Alors, gémit la mère presque bas, comment as-tu pu croire et te développer en toi un sentiment qui ne pourra que te faire souffrir?

Il passa la main sur son front noyé.

— Hélas! maman, jour et nuit je me répète que je souffrirai par elle, que je n'aurais pas dû lever mes regards si haut. Mais le mal est fait, il est sans remède. Je saurai

du moins souffrir en silence, et si la blessure trop cuisante me faisait crier, je vous le jure, vous seule et Dieu entendriez ma plainte.

— Mon pauvre enfant, ne vaudrait-il pas mieux partir, nous éloigner? Tu essayerais d'oublier?

— Oublier? Jamais... Notre dette d'honneur, ressemblerait à une fuite. Et je ne veux pas vous exposer encore, vous et Jean, à un changement de situation. Ne craignez rien, avec l'aide de Dieu, je tâcherai de ne pas faiblir. Et seulement le jour où je le verrai se donner à un autre, si je souffre trop, je partirai.

— Une autre femme, à quelques jours de là, agitait aussi avec tristesse le même problème dans son âme angoissée.

Mme de Trézeneuc n'eût pas été la mère attentive et tendre qu'elle s'était toujours montrée si elle n'eût étudié avec une vigilance inquiète les sentiments d'André et ceux de Carmen.

Le jeune régisseur avait bien cru cacher à tous les yeux ce qu'il appelait sa folie. Il mettait tous ses soins à surveiller ses moindres gestes, ses moindres regards, jusqu'à l'intonation de sa voix, quand les circonstances qu'il ne pouvait éviter le mettaient en présence des filles de la marquise.

Sa mère à lui n'avait cependant pu s'y tromper. Mme de Trézeneuc ne s'y trompa pas davantage — l'amour maternel rend deux fois clairvoyant, — et ce lui fut un secret déchirant le jour où elle dut s'avouer que si Carmen peut-être aimait André, André, lui, aimait Bérengère!

Bérengère? Mais jamais elle ne s'abaisserait vers le régisseur du château, quelles que fussent d'ailleurs les qualités physiques et morales qu'elle lui reconnût, avec ses talents, sa distinction, sa haute intelligence.

Tandis que Carmen! Carmen, avec sa parfaite simplicité, avec la fougue de son jeune cœur très neuf et très ardent, avec l'enthousiasme juvénile de ses dix-neuf ans, devait être toute prête à se donner, et pour toujours, à celui qu'elle aurait choisi entre tous.

Pourquoi Carmen, plutôt rusée et remuante d'ordinaire, était-elle devenue soudain pensive, le regard parfois un peu vague et le geste alangui? Pourquoi son visage avait-elle tant de fois une teinte pourpre dès qu'André entraînait au château? Pourquoi, enfin, avait-elle découragé si nettement le nouveau docteur de Lenhaio qui s'exprimait près d'elle avec des attentions réservées mais significatives?

Ah! pauvre Carmen, ne voyait-elle donc pas que l'amour d'André allait ailleurs, et que son amour à elle ne serait jamais payé de retour? Quand elle s'en apercevait, cette enfant si bien douée, mais qui ne savait rien faire à demi, elle en souffrait, oh! combien! Et qui sait si elle ne haïrait pas sa sœur?

Mme de Trézeneuc passa la main sur son front devenu lourd sous le poids de pensées pénibles. Elle aussi avait fait un beau rêve, unir Carmen à André, les voir heureux ensemble comme le seraient Térésa et Claude, avoir deux fils aux sentiments délicats et élevés, et grâce à leur complicité, ne rien

dire à ses filles du secret de leur adoption, les laisser longtemps encore dans cette ignorance qui rassurerait son cœur toujours en émoi.

Peu lui importait que l'origine d'André fût modeste. Il n'en appartenait pas moins par sa mère — issue d'une famille de magistrat — à la noblesse de robe du pays vénétais. Et si ses ancêtres paternels n'étaient pas aux Croisades, son père, engagé très jeune parmi les zouaves du Pape, avait gagné les galons d'argent sur les champs de bataille de Mentana et de Castelfidardo.

La marquise, d'ailleurs, n'avait aucune fierté déplacée, elle savait apprécier et encourager le mérite là où il se trouvait. André Roche-Kerguen, foncièrement chrétien, travailleur infatigable, intelligence ouverte, fils très tendre et très dévoué, ne lui semblait en aucune façon indigne des filles adoptives de la châtelaine de Trézeneuc. C'est sans hésitation, avec une confiance et une affection vraies, qu'elle eût mis la petite main de Carmen dans la main loyale du fils de son amie.

Mais Bérengère, c'était la croix qui pesait plus lourd, de jour en jour, sur les épaules de la mère an-

xieuse... Bérengère qui, sans le savoir, détournait à son profit le cœur d'André, Bérengère qui n'accepterait jamais le don de ce cœur, Bérengère qui s'enveloppait, sans même en avoir conscience, d'une si orgueilleuse fierté... Bérengère qui semblait croire qu'un prince seul était digne d'une alliance avec Bel-Coart, Plancoët ou Trézeneuc!

Pourtant, elle était bonne et pieuse, au fond, cette enfant dont le front altier semblait fait, en effet, pour la couronne de princesse?

Et sa mère repassait dans son souvenir tant de traits charmants en faveur de la fillette...

Elle n'avait pas huit ans, quand elle avait sauvé le bébé du garde qui se noyait dans l'étang du château.

Et, au jour de sa première communion, quelle angélique ferveur! Quels efforts réels et méritoires sur son orgueil, pour traiter en égales, presque en sœurs, les petites paysannes admises le même jour à la Table sainte.

Et, dans la suite, quelles attentions délicates toujours pour les vieilles demoiselles de Plancoët! Quelle vénération respectueuse pour l'excellent recteur, si rustique pourtant dans sa soutane ver-

die et ses gros sabots de bois blanc! Quelles gracieuses prévenances pour le bon notaire qui traitait paternellement les trois fillettes!

Quelle charité aussi pour les pauvres du village! Rien ne la rebutait, ni la vulgarité de certaines natures, ni la malpropreté de tant de chaumières, ni la maladie avec ses dangers de contagion, ni les infirmités de ses protégés qui rendaient parfois sa tâche ingrate et pesante.

Elle s'était fait un devoir de venir en aide à toutes les misères physiques et morales des humbles qui l'entouraient. Rien n'aurait pu la faire dévier de la ligne de conduite qu'elle s'était elle-même tracée.

On la voyait embrasser à pleines lèvres des poupons mal débouillonnés qui quittaient une cresson. Un jour, elle eut l'héroïsme de mettre un baiser sur le front d'une petite fille dont la face était ravagée par un ulcère et qui voulait, avant de mourir, embrasser "la demoiselle"!... Et la jeune poitrine, morte dans ses bras... Et la vieille paralysée dont, aidée de Rose-Marie, elle refaisait le lit chaque jour... Et la pauvre cancéreuse dont elle soignait la plaie horrible... Et le petit berger qu'elle avait veillé nuit et jour parce qu'il ne voulait voir qu'elle à son chevet (à suivre).

COMMERCE ET FINANCE

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE

La Coopérative centrale des agriculteurs de Québec nous fait tenir les notes suivantes sur l'état du marché pour les animaux de boucherie, au cours de la semaine dernière:

ANIMAUX DE BOUCHERIE VIVANTS

Boeufs
Les arrivages de bêtes à cornes sur nos marchés de Montréal se sont chiffrés durant la semaine finissant le 23 septembre à environ 1,000 têtes. La qualité s'est quelque peu améliorée et nous avons pu disposer de tout ce qui a été offert en vente à des prix qui se sont maintenus aux niveaux de ceux de la semaine dernière. Les prix pour les animaux bien finis ont varié entre 5-12c à 6-12c la livre. Les prix pour ceux de qualité plus commune ont varié entre 4-12c à 5-12c. Les prix pour les animaux communs sont restés les mêmes et la demande pour ces dernières classes est très faible. Pour la semaine prochaine nous prévoyons un marché un peu plus ferme.

Veaux

Durant la semaine que nous venons de finir les arrivages de veaux se sont chiffrés à environ 2,000 têtes. Les veaux engraisés au lait et âgés de 4 à 6 semaines sont toujours très recherchés. Nous avons eu à enregistrer encore une légère hausse des prix durant cette dernière semaine. Pour la semaine prochaine ce marché reste ferme. Les veaux de chaux ont été un peu plus en demande durant cette dernière semaine, mais les prix sont restés à peu près les mêmes. Nous pouvons en disposer à des prix qui varient entre 3c à 4c la livre. Nous pourrions obtenir des prix plus élevés si la qualité des offres était meilleure. Pour la semaine prochaine nous prévoyons un marché incertain.

Agneaux

Les arrivages d'agneaux durant la semaine finissant le 23 septembre ont été à peu près les plus forts de l'année et se sont chiffrés à au-delà de 10,000 têtes. Ce marché s'est ouvert lundi avec beaucoup d'activité et nous avons eu à enregistrer une hausse des prix de \$1 par cent livres. La forte demande nous est venue surtout des Etats-Unis. Les prix obtenus se sont élevés jusqu'à 11-12c par livre pour ceux de la première qualité. Toutefois, comme le bill du tarif et les nouveaux taux sont entrés en vigueur d'aujourd'hui le 22, il est très difficile de prévoir si ce marché se maintiendra pour la semaine à venir. La nouvelle taxe pour l'expédition des agneaux aux Etats-Unis est de \$2.00 par tête pour les agneaux vivants et 4c la livre pour ceux abattus. Nous prévoyons un marché plutôt incertain pour la semaine prochaine.

Moutons

Les arrivages de vieux moutons ont été un peu plus forts durant la semaine dernière. Tel que pour les agneaux ce marché a été assez actif et nous avons pu disposer de toutes les offres à des prix un peu plus élevés. Ceci est surtout attribuable à l'amélioration de la qualité des arrivages. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché assez ferme.

Porcs

Durant la semaine finissant le 23 septembre, les arrivages de porcs vivants se sont chiffrés à environ 3,700. Ce marché s'est ouvert avec assez d'activité lundi le 18 et les prix durant cette journée n'ont pas beaucoup changé, mais à partir de mardi la demande étant devenue beaucoup moins forte, nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix. Pour la semaine commençant le 25 septembre, nous prévoyons un marché plutôt incertain.

Volailles

Les arrivages de volailles vivantes ont été considérables durant la semaine finissant le 23 septembre et nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix. Nous pouvons attribuer surtout cette baisse aux offres qui furent un peu trop fortes pour la demande et aussi aux expéditions qui furent faites trop tard durant la semaine. Durant les prochaines semaines nous aurons une forte demande de la clientèle juive, mais il va falloir que les expéditions soient faites plus à bonne heure durant la semaine. Pour la semaine prochaine nous prévoyons un marché stationnaire.

ANIMAUX DE BOUCHERIE ABATTUS

Porcs

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente. Si la température se met un peu au frais, nous pouvons prévoir un marché assez actif pour la semaine à venir.

Veaux de lait

Les veaux engraisés au lait trouvent depuis quelque temps un marché très avantageux. Les arrivages sont très faibles et nous avons pu disposer de toutes les offres de cette dernière semaine à des prix un peu plus élevés que durant la semaine dernière. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché ferme.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	98.25	5.50
1 oct. 1931	98.25	5.23
1 mars 1937	100.00	5.00
1 déc. 1922	100.30	4.98
1 nov. 1923	100.15	5.39
1 déc. 1927	101.00	5.28
1 nov. 1933	103.40	5.12
1 déc. 1937	105.30	5.02
1 nov. 1944	99.50	5.73
1 nov. 1944	100.45	5.44

EMPRUNT DE LA VICTOIRE 1922

Nous les échangeons gratuitement

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES

3^{ème} DUPONT Président
16 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC
Téléphone 6932



J.W. SIMARD Vice-Président
7 PLACE D'ARMES MONTREAL
Téléphone Main 1824

"MINES INTERESSANTES"

Argonaut
Atlas
Lake Shore
Porcupine Crown
Schumacher
Wasapika
Teck-Hughes

Et plusieurs autres dont les perspectives sont proportionnellement aussi intéressantes que celles du Hollinger, du Dome et du McIntyre.

Un "boom" formidable est à la veille de se produire. C'est le moment d'acheter des valeurs minières.

S'adresser à M. PAUL de MARTIGNY
Téléphone: Main 4900

BRYANT BROTHERS LIMITED

Agents de change près la Bourse aux Mines
84-90, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

NOUS OFFRONS:

\$50,000.00
OBLIGATIONS SCOLAIRES

à 7%

Echéance de 5 à 10 ans.

Débutentures en date du 1er octobre 1922

Intérêt payable le 1er avril et le 1er octobre. Prix: le pair et l'intérêt couru.

COUPURES DE \$500.00

Beauregard & Beauregard

COURTIERS
Edifice Banque Nationale
99 rue St-Jacques
Montréal.
Tél.: Main 7358

Can. Cement—1 à 96½.
Sherwin Williams—26 à 96.
Spanish River—50 à 101, 50 à 108½, 50 à 103.

Banques—

Commerce—1 à 186.
Hochelaga—12 à 148½, 2 à 148½.
Montréal—1 à 220.

Obligations—

Can. Cement—10000 à 97.8.
Mon. Tram Deb.—500 à 78, 100 à 78, 1000 à 78½.
Quebec Ry.—3000 à 77.

Emprunts de guerre—

1937—1 x 400 à 99.75, 5 x 100 à 99.75.

Emprunts victoires—

1923—1 x 100.30 à 100.15, 1 x 100 à 110.15, 2 x 500 à 100.10, 1 x 100 à 100.15, 2 à 100.30.

1924—Taxe—1 à 99.65, 1 x 150 à 99.40, 1 à 99.70.

1933—16 à 103.45, 38 à 103.50.

1934—Taxe—8 à 100.45, 1 x 500 à 100.25, 1 x 200 à 100.30, 2 x 100 à 100.30, 2 x 50 à 100.30.

1937—1 à 103.30, 1 x 100 à 103.20.

Cours du change

Cours moyens à New-York:

Londres, louis	\$4.15
Paris, franc	0.7625
Bruxelles, franc	0.7235
Rome, lire	0.4295
Genève, franc	1.866
Amsterdam, florin	38.785
Madrid, peseta	15.26
Berlin, mark	0.0073
Stockholm, couronne	0.2425
Christiania, couronne	1.658
Copenhague, couronne	0.2085
Vienne, couronne	0.00015
Buenos-Ayres, milreis	0.1219

Cours moyens à Montréal:

Londres	\$4.42
Paris	0.763
Bruxelles	0.724
Rome	0.429
Copenhague	2.2082

L'assemblée de la Cie du Tramway

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie des Tramways de Montréal a eu lieu hier aux bureaux de la compagnie. M. A.-E. Robert, président, occupait le fauteuil. Dans une brève allocution il a retracé les opérations de la compagnie en vertu de son contrat avec la ville. Ce contrat, dit-il, est à l'avantage des citoyens et aussi de la compagnie et de ses actionnaires. Le rapport financier du dernier exercice indique une amélioration des recettes et il y a tout lieu de croire que la situation va maintenant continuer de s'améliorer d'année en année.

L'ordre du jour ne comprenait que des affaires de routine. Tous les directeurs ont été réélus. Ce sont: MM. E.-A. Robert, président; J.-W. McConnell, vice-président; Geo.-G. Foster, vice-président; W. C. Finley; J.-M. McIntyre; P.-J. McIntosh; W.-G. Ross; J.-M. Wilson; Lorne-C. Webster.

UN DIVIDENDE DE L'ABITIBI

Les directeurs de la compagnie Abitibi Power and Paper viennent de déclarer un dividende de \$1 par action sur le stock commun, payable le 20 octobre aux actionnaires inscrits le 10. Le dividende précédent avait été payé pour le trimestre terminé le 31 mars 1921. A leur assemblée du 23 juin 1921, les directeurs, par suite de la grève qui durait depuis quatre semaines, avaient décidé de conserver les ressources liquides de la compagnie et de passer le dividende pour le trimestre courant. Depuis quel temps on s'attendait à la reprise du dividende mais peut-être pas pour ce trimestre. Quant au

La National Surety Company

annonce la nomination de

M. Clarence F. Smith

au poste de DIRECTEUR GERANT

de cette compagnie pour le Dominion du Canada.

Cette compagnie est la plus grosse entreprise de garantie au monde n'assurant pas contre dommages à la propriété.

Autorisée à faire au Canada l'assurance de garantie, contre le faux et contre les voleurs.

Bureau principal au Canada:

722 Immeuble Transportation, 120 rue St-Jacques Montréal

WM. B. JOYCE, Président.

National Surety Company 115 Broadway New York, N.Y.

Demandez les CIGARES



La Meilleure Valeur en Canada

GENERAL CIGAR COMPANY LIMITED
CONTRÔLE ET OPÉRÉ PAR IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA LIMITED

Genève	1.867	Berlin	0.0073	Vienne	0.00015
Amsterdam	38.81	Stockholm	0.264	Buenos-Ayres	0.1220
Madrid	15.27	Christiania, couronne	1.689	New-York, dollar	3-32%

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

- Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.
- Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922. CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons. LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Bons de la Victoire à 7%

Une compagnie d'assurance qui a son siège à Winnipeg écrivait à ses assurés à l'occasion du Jour de l'An:

"À la fin de l'année 1920, nous avions en tout, y compris les Bons de la Victoire, onze millions de dollars placés en obligations et en débiteurs, dont le rapport en intérêt s'élève d'une manière satisfaisante à mesure que les Bons de la Victoire sont échangés — nous avons déjà échangé pour un million de dollars de Bons de la Victoire portant intérêt à 5½% contre d'autres obligations portant intérêt à 6½%."

Vos Bons de la Victoire échéant en décembre prochain portent 5½% d'intérêt. Vous pouvez leur faire rendre 7% jusqu'en 1934 en les échangeant pour nos obligations industrielles PREMIERE HYPOTHEQUE, qu'il ne faut pas confondre avec des ACTIONS ou même des obligations non garanties.

En achetant de nos valeurs, vous faites un placement sûr, profitable, et vous contribuez au développement économique du Canada français à un moment où celui-ci a plus besoin que jamais de ses capitaux. Demandez en particulier tous renseignements touchant obligations Caron Frères (Inc.)

Versailles Vidricaire Bouillais
MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU-CHIEF,
Imm. Versailles, MONTREAL, Tél: M. 7080

LA VIE SPORTIVE

JOUEURS D'ECHECS A L'OEUVRE

Les amateurs du jeu d'échecs au National feront l'élection de leurs officiers à une assemblée qui aura lieu à la païstie, ce soir à 8 heures. La pratique de ce jeu a pris une expansion vraiment remarquable au National depuis quelques années et cette section compte aujourd'hui un très grand nombre d'admirateurs de Philidor.

Ceux qui pratiquent assidûment ce jeu au National ont l'intention d'élire des officiers qui continueront à travailler fermement pour répandre la pratique de ce jeu si captivant.

GYMNASE

M. et Mme Helbert, les professeurs de culture physique au National ont repris la direction de leurs cours depuis hier.

Un grand nombre d'élèves assisteront aux premières leçons. L'horaire des cours est le même que l'an dernier, savoir: Tous les jours à 5-12 heures. Hommes d'affaires. Mardi, mercredi et vendredi à 8 heures. Classe générale pour les garçons. Lundi et jeudi soir à 7 heures. Section féminine. Lundi et mercredi après-midi de 1 à 5 heures. Section féminine.

En plus des cours réguliers mentionnés ci-dessus, les membres pourront prendre arrangement avec l'administrateur pour avoir des cours spéciaux.

LE Dr GADBOIS ARBITRE

Il a été choisi pour officier, demain soir, à l'aréna Mont-Royal — George Sampson contre Emile Maupas et Brown contre Lindsford.

La saison de lutte sera inaugurée demain soir, à l'aréna Mont-Royal, alors que le programme comporte deux rencontres entre poids lourds et plusieurs préliminaires entre lutteurs locaux. Le promoteur, Tom Duggan n'a rien épargné pour donner satisfaction aux nombreux amateurs de lutte et nulle doute que tous les fervents de ce beau sport seront à demain soir pour applaudir les vaillants athlètes aux prises.

La rencontre principale alignera Emile Maupas contre le colosse grec George Sampson et tout fait

prévoir que la victoire sera chaudement disputée. En semi-finale les amateurs auront l'occasion de voir aux prises Lindsford et J.-G. Brown, de Boston. La semi-finale sera limitée à une heure tandis que la finale sera de deux dans trois à finir. Toutes les rencontres seront disputées au genre libre.

M. Duggan a retenu les services du Dr J.-P. Gadbois pour arbitrer les luttes de demain soir et inutile de dire que le "Doc" est bien qualifié pour remplir cette charge importante.

LES GIANTS VICTORIEUX DU ST-LOUIS

New-York, 27. — Le club New-York a défait le St-Louis, hier après-midi, gagnant la série entre les deux clubs, par quatre à trois. Le résultat fut de 6 à 3.

Nehf fut assez frappé au cours de la joute mais il fut plus solide dans les dernières manches. Troh et Cinghiam ont frappé pour le circuit.

Le lanceur Haines, de St-Louis, s'est trouvé choqué lorsqu'on le refila de la boîte à la cinquième manche, et il lança la balle par-dessus la grande estrade.

Résultat détaillé: —

St-Louis 10020000-3 9 1
New-York 01023000x-6 10 1
Haines, North et Ainsmith; Nehf et S. Smith.

A Philadelphie: —

Cincinnati 212210205-15 23 1
Philadelphie 041020001-8 14 0
Couch, Luke et Hargrave; Hubbell, Winters, Ring et Henline.

A Boston: —

Brooklyn 200021601-12 18 4
Boston 300000002-5 8 1
Vance et Deberry; Genewich, Braxton et O'Neill.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	90	58	608
Pittsburg	85	66	563
Cincinnati	84	68	553
St-Louis	82	68	547
Chicago	78	77	523
Brooklyn	75	76	497
Philadelphie	55	94	369
Boston	50	98	338

JOUTE D'EXHIBITION

Détroit, 27. — Ty Cobb a été attrapé par une balle lancée par Yellowhorse, hier après-midi, au cours d'une partie d'exhibition avec le Pittsburg, de la ligue Nationale. Il a fallu le transporter en dehors du terrain. Il frappait pour Cole et la balle l'attrapa à la jambe. Cole et Ehmke ne donnèrent que quatre coups réussis à leurs adversaires.

Résultat: —

Pittsburg 003001000-4 4 1
Détroit 00003620x-5 9 0
Yellowhorse et Mattox; Cole, Ehmke et Bassler.

SUR UN PIED D'EQUALITE

New-Haven, 27. — Le New-Haven s'est mis sur un pied d'égalité avec le Baltimore, en le battant par un résultat de 11 à 7, hier après-midi, dans la série pour le championnat des ligues mineures. Les erreurs ont été causes de la défaite des joueurs de la ligue internationale.

La joute décisive sera disputée aujourd'hui.

Baltimore 030041020-7 13 1
New-Haven 11006330x-11 9 1
Ogden, Thomas et McAvoy; Cooney et Hargrave.

LA RÉUNION DE KEMPTON

FAIR LASSIE A REMPORTE UNE VICTOIRE HIER A L'APRAIRIE — UNE PERTE POUR H.-W. BEAMAN. — RENNAN EST DISQUALIFIÉ. — LES RESULTATS D'HIER.

Fair Lassie, de l'écurie H. Andrews, a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion de l'après-midi en gagnant la course d'un mile et un seizième, principale épreuve d'hier après-midi au Parc Kempton. Sept pur sang prenaient part à cette course et le pur sang s'éloigna chaque fois, le favori Doyle a dû se contenter de la petite part de la bourse.

La course a été marquée d'un accident regrettable. A la dernière courbe, Constantine se brisa une patte de derrière et le médecin-vétérinaire ordonna de l'abattre sur le champ. Constantine appartenait à W.-H. Beaman et il avait gagné une course la veille.

La dernière course a été marquée d'une rudesse comme on en a rarement vue cette année à Mont-Royal et Rennan qui avait gagné à la bourse a été décernée à St-Just qui avait fini deuxième. Kayman, le troisième, a obtenu la place, et Sandab a pris le troisième argent.

La faute de Ball s'est produite devant la grande estrade. Au dernier détour, Ball, sur Rennan, tira au large, forçant St-Just à tirer aussi au dehors. Puis il s'en suivit un duel entre des deux jockeys et Ball frappa O'Mahoney à plusieurs reprises avec son fouet. Lorsque les pur sang revinrent au pesage O'Mahoney logea une plainte contre Ball et elle fut acceptée, ce qui amena la disqualification du descendant de Runnymede.

Les épreuves ont donné les résultats suivants:

PREMIERE COURSE. 5-1-2 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Sevillian, 112, Moore.
Aunt Deda, 112, Simmons.
Bashful, 110, O'Mahoney.
Forge Ahead, 107, McAlaney.
Nah, 112, Smith.
Muzzey, 107, Collins.
Flying Orb, 112, Gross.

Temps, 1:07 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Sevillian a rapporté \$8.00 en premier, \$3.85 en deuxième et \$2.70 en troisième. Aunt Deda, \$4.70 en deuxième et \$2.90 en troisième. Bashful, \$2.40 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Springvale, 107, O'Mahoney.
Happy Go Lucky, 110, Ball.
Avion, 102, Gross.
Helicross, 110, Collins.
Atto, 106, McAlaney.
Propaganda, 102, Canegatta.
Pittsburg, 102, Sandstrom.
Temps, 1:02 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Springvale a rapporté \$8.15 en premier, \$3.30 en deuxième et \$2.60 en troisième. Happy Go Lucky, \$2.95 en deuxième et \$2.55 en troisième. Avion, \$2.45 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs.

Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Humpy, 112, Mahoney.
Hush, 112, Simmons.
Lady Harrigan, 107, Sandstrom.
Cannon Ball, 110, Moore.
Sheka, 112, McAlaney.
El Coronel, 112, Collins.
Automatie Red, 112, Ball.
Timothy J Hogan, 104, Gross.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Humpy a rapporté \$17.05 en premier, \$4.80 en deuxième et \$3.60 en troisième. Hush, \$3.10 en deuxième et \$2.60 en troisième. Lady Harrigan, \$2.95 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kayman, \$12.85 en deuxième et \$6.20 en troisième. Sandab, \$7.20 en troisième.

Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Humpy, 112, Mahoney.
Hush, 112, Simmons.
Lady Harrigan, 107, Sandstrom.
Cannon Ball, 110, Moore.
Sheka, 112, McAlaney.
El Coronel, 112, Collins.
Automatie Red, 112, Ball.
Timothy J Hogan, 104, Gross.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Humpy a rapporté \$17.05 en premier, \$4.80 en deuxième et \$3.60 en troisième. Hush, \$3.10 en deuxième et \$2.60 en troisième. Lady Harrigan, \$2.95 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kayman, \$12.85 en deuxième et \$6.20 en troisième. Sandab, \$7.20 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kayman, \$12.85 en deuxième et \$6.20 en troisième. Sandab, \$7.20 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kayman, \$12.85 en deuxième et \$6.20 en troisième. Sandab, \$7.20 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kayman, \$12.85 en deuxième et \$6.20 en troisième. Sandab, \$7.20 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kayman, \$12.85 en deuxième et \$6.20 en troisième. Sandab, \$7.20 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Clas A Byrne, 107, McAlaney.
Homan, 112, Collins.
Uranium, 102, Gross.
Draftsman, 112, Moore.
Lady Ione, 112, Heinisch.
Tan II, 112, Sandstrom.
Viva Cuba, 107, O'Mahoney.
Shenandoah, 110, Ball.
Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur C. A. Byrne a rapporté \$14.85 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.95 en troisième. Homan, \$8.45 en deuxième et \$5.55 en troisième. Uranium, \$7.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1-1-16 mile. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325.
Fair Lassie, 111, Simmons.
Polygamist, 106, McAlaney.
Doyle, 112, Moore.
King B, 100, Gross.
Fireworth, 109, Ball.
Smite, 104, Sandstrom.
Constantine, 112, O'Mahoney.
Temps, 1:52 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Fair Lassie a rapporté \$11.65 en premier, \$6.70 en deuxième et \$3.30 en troisième. Polygamist, \$4.10 en deuxième et \$4.10 en troisième. Doyle, \$2.40 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Almirante, 112, Ball.
Fox Haven, 112, McAlaney.
Gallou Berry, 112, Moore.
Dependence, 112, Simmons.
Satinmore, 112, Heinisch.
War Fox, 112, O'Mahoney.
Pam Laurence, 112, Gross.
Temps, 1:15 2-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$9.70 en premier, \$5.25 en deuxième et \$3.00 en troisième. Fox Haven, \$10.65 en deuxième et \$4.35 en troisième. Gallou Berry, \$2.50 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$300. Tous les âges. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
St-Runnan, 110, Ball.
St-Just, 118, O'Mahoney.
Kayman, 115, McAlaney.
Sandab, 110, Gross.
Margaret N, 110, Canegatta.
Wane, 111, Simmons.
Swift Cricket, 115, Heinisch.
Nick London, 110, Moore.
x-Ball frappa St-Just vers la fin et Runnan fut déqualifié.
Temps, 1:06 Piste rapide. Pari de \$2.00 sur St-Just a rapporté \$11.50 en premier, \$5.35 en deuxième et \$4.05 en troisième. Kay

Les Turcs veulent garder leurs positions

ILS SONT RETRANCHES DANS LA ZONE DES DARDANELLES QU'ILS REFUSENT DE RECONNAITRE COMME REGION NEUTRE — LE GENERAL HARRINGTON A ENVOYE UN ULTIMATUM AUX KEMALISTES.

CONSTANTIN AURAIT ABDIQUE.

(Dépêches de la nuit.)

Constantinople, 27 (S.P.A.) — On rapporte que les troupes nationalistes turques se retranchent dans la zone neutre des Dardanelles. Les Turcs refusent de reconnaître la zone neutre et déclarent qu'ils garderont leurs positions. Les kêmalistes ont aussi occupé la ville de Bigha. Les Anglais ont protesté mais en vain. Ils ont proclamé que la région de Panlik à Yarinje, sur le chemin de fer anatolien, constituait une zone militaire. La population civile des villages de cette zone a reçu ordre de partir. Les Anglais sont à construire trois lignes de tranchées.

UN ULTIMATUM AUX KEMALISTES

Constantinople, 27 (S.P.A.) — Le général anglais, sir Charles Harrington, commandant en chef des troupes alliées à Constantinople, a donné ordre aux Turcs de se retirer des zones neutres aux alentours des Dardanelles. Il a envoyé un ultimatum à Mustafa Kemal-pacha, à Smyrne. Il lui donne quarante-huit heures pour retirer les détachements de cavalerie turque qui occupent Koum Kalesi, à l'entrée des Dardanelles, et Eren Keui, au sud-ouest de Tchana et Bigha.

Le général Harrington en est venu à cette décision après que les commandants anglais eurent à plusieurs reprises demandé aux Turcs de se retirer des régions mentionnées et que les Turcs eurent commencé à se retrancher. Les troupes anglaises suivent leur exemple. Elles ont creusé des tranchées plantées des clôtures de fil barbelé et commencé tous les préparatifs de défense.

On a annoncé hier que les femmes et les familles des représentants alliés resteraient à Constantinople, mais aujourd'hui quelques-unes ont quitté la ville et les autres se préparent à partir. Cet événement est significatif. On a redoublé de précaution pour éviter les désordres dans la capitale. L'arrivée de renforts anglais à Tchana et l'annonce que des navires de guerre étaient en route de Malte à Constantinople ont donné plus de confiance. Les renforts navals consistent en une flottille de torpilleurs et de deux croiseurs légers, qui seront attendus ici.

La déclaration du major général Maurice, expert militaire anglais, que les troupes anglaises pourraient garder Tchana, la clef des Dardanelles, contre toute offensive kêmaliste, est très encourageante. On présume que c'est l'opinion de tous les officiers, en général.

"Nous sommes prêts, dit-il. Nous pouvons empêcher les Turcs de raviser les droits et d'envahir la Grèce et nous pouvons avec succès les repousser de Constantinople."

LE ROI DE GRÈCE AURAIT ABDIQUE EN FAVEUR DE SON FILS

La nouvelle non confirmée a été transmise à Londres, hier — D'autre part on dit que Constantin se cramponne à son poste.

Athènes, 27 (S.P.A.) — La Grèce est actuellement en proie à une grande crise politique. Le roi a proclamé la loi martiale. Huit mille hommes de troupes à Salonique et plusieurs sections de l'armée des îles de la mer Egée se sont révoltées et demandent un changement de gouvernement et l'abdication du roi.

En Thrace, l'armée demande la présence du roi au front.

Les officiers et les troupes révoltées à Salonique réclament l'emprisonnement de plusieurs anciens premiers ministres, entre autres, Gouras et Stratos, qu'ils tiennent responsables du fiasco de l'Asie Mineure. Ils demandent aussi un changement de cabinet et l'instauration d'un cabinet neutre. Le mouvement insurrectionnel a été suivi par les armées des îles Chios, Mytilène et Crète. Il est à remarquer que la révolte est tout à fait d'un caractère purement politique. Aucun désordre ni émeute n'ont été enregistrés jusqu'ici. Il est probable que cette agitation a été fomentée par les vénizelistes.

Une dépêche arrivée à Londres, note que le roi Constantin a abdiqué en faveur de son fils. Toutefois, le roi a déclaré hier, à un correspondant de la Presse associée qu'il ne descendrait du trône qu'à la demande de son peuple. Le ministère a résigné et il est tout probable que de grandes réformes seront faites, mais tout semble indiquer que la crise se résoudra pacifiquement. La flotte semble rester fidèle au gouvernement bien que les rapports les plus contradictoires courent à son sujet.

VENIZELOS EST ECARTE

Athènes, 27 (S.P.A.) — Parce que l'ancien premier ministre Vénizelos ne reconnaît ni le roi Constantin ni le régime actuel, le gouvernement ne peut demander sa collaboration dans la crise actuelle. Il a déclaré le premier ministre Triantafyllakos en réponse aux rumeurs qu'il songe à faire entrer M. Vénizelos dans un cabinet national dans lequel tous les partis seraient représentés.

ENCORE LE TRAITE DE SEVRES

On fait remarquer qu'on traite actuellement avec le gouvernement kêmaliste qui n'a jamais reconnu ce traité — L'amendement Fielding.

Ottawa, 27 (S.P.A.) — Quelle est la position du Canada en rapport avec le traité de Sévres?

La controverse livrée à ce sujet entre le premier ministre et M. Arthur Meighen, chef de l'opposition, a ouvert un large champ de discussion dont les échos se répéteront jusqu'à la prochaine session de la Chambre des communes. D'un côté le premier ministre formule l'opinion que les ratifications formelles n'ayant pas été déposées, il n'y a pas en réalité de traité de Sévres. D'autre part M. Meighen, prétend que par la loi adoptée à la dernière session, le parlement fédéral a ratifié le traité.

Aujourd'hui, dans les milieux officiels, il existe beaucoup de doutes au sujet de la position du Dominion. En présumant que le traité n'ait pas été formellement ratifié par toutes les parties on se demande si le Canada, ainsi que les autres parties de l'Empire, ne sent pas encore par ce fait rien qu'un armistice avec la Turquie ou techniquement en guerre.

Les opinions sont variées. La question est compliquée par le fait que le gouvernement turc mentionne dans le traité de Sévres était le gouvernement de Constantinople, tandis que les négociations actuelles ont été entamées avec le gouvernement kêmaliste, qui n'a jamais reconnu le traité de Sévres.

Au sujet de la ratification par le parlement fédéral, on fait remarquer que lorsque le traité de Versailles fut présenté à la Chambre à la session spéciale de 1919, la ratification fut approuvée par une résolution formelle et définitive. En raison de développements se rapportant au Proche-Orient, il est intéressant de rappeler que M. W. S. Fielding, ministre des finances à l'époque actuelle mais dans le temps membre de l'opposition, proposa un amendement que la Chambre approuva et le traité ne consentait nullement à la modification de son autonomie et qu'il appartenait aux représentants du peuple de déterminer s'il devait prendre part à une guerre et quel effet il devrait en avoir.

L'amendement de M. Fielding fut défait par 102 voix contre 70.

LA RUSSIE FAIT VALOIR SES INTERETS DANS LES DETROITS

Dans une note aux Alliés ce pays déclare qu'il est le plus intéressé dans la liberté des Dardanelles après la Turquie — Un projet de conférence.

Moscou, 27 (S.P.A.) — La note du gouvernement soviétique aux puissances alliées déclare que le gouvernement bolchévique considère que la base des événements dans le Levant pivote sur une question, qui est la reconnaissance des possessions turques, jusqu'à la restauration de la souveraineté turque sur Constantinople et les détroits.

"La liberté des détroits, ajoute la note, est nécessaire avant tout aux puissances de la mer Noire, à la Russie et à ses alliés et à la Turquie, ces pays embrassant la majeure partie de la côte de la mer Noire."

La note relate en détail l'accord russo-turc de 1921 qui affirme le caractère international des détroits pour le commerce. A peu près dans le temps que cet accord était conclu, ajoute la note, les puissances victorieuses n'avaient reconnu que leurs propres intérêts, quant aux détroits, ignorant tout à fait la Russie.

Il est tout à fait clair, dit la note, que des grandes puissances ne considèrent la Turquie que comme un sujet de négociations entre elles, ce point de vue étant clairement exposé dans le communiqué britannique du 16 septembre, dans lequel l'Angleterre considère la France et l'Italie comme les puissances les plus intéressées après l'Angleterre.

Les soviets protestent catégoriquement contre l'usurpation de la Grande-Bretagne sur les droits de la Russie qui après la Turquie est le pays qui possède le premier intérêt à la liberté des détroits. La note dit que les puissances européennes n'ont pas contesté cela auparavant et que dans toute l'histoire de la Turquie du Levant la Russie a eu la première place dans tous les accords internationaux.

La reconnaissance de la Turquie à cet égard est allée si loin jusqu'en 1918, ajoute la note, que les alliés se sont engagés par un accord spécial à remettre à la Russie, Constantinople et les détroits. Les soviets n'ont jamais considéré que les intérêts russes demandaient l'esclavage d'une partie de la population turque. Par conséquent, les soviets ont annulé l'ancien traité du tsar.

"Le gouvernement soviétique réitère ses déclarations antérieures que la Russie ne reconnaît aucune décision touchant le sort des détroits sans la participation de la Russie. La Russie et la Turquie se sont entendues sur l'ordre dans lequel il était nécessaire de réaliser la liberté des détroits et la Russie saisi par conséquent l'occasion d'avertir les puissances européennes contre une répétition des erreurs basées sur l'ignorance des intérêts des puissances directement intéressées. Aucune décision touchant les détroits sans la participation de la Russie ne sera finale ou durable. Elle ne créera que des motifs de nouveau conflit."

La liberté des détroits que l'Angleterre a en vue exprime le désir d'une forte puissance navale de contrôler les routes vitales nécessaires aux autres pays afin de les tenir sous la menace. En premier lieu ces menaces sont dirigées contre la Russie et la Turquie. L'Angleterre a ordonné à ses effectifs militaires de se rendre en Proche-Orient et elle s'efforce d'entraîner dans la guerre gréco-turque la France, l'Italie, la Yougoslavie et la Roumanie.

La note dit que parce que la Russie considère que les efforts séparés de plusieurs puissances pour trouver une solution de la situation n'aboutiront à rien, le gouvernement soviétique propose la convocation immédiate d'une conférence de toutes les puissances intéressées et des pays qui cherchent sincèrement une paix réelle, basée sur l'égalité et le plein respect de la souveraineté de la Turquie et de tout le territoire turc.

LES ANGLAIS SE PREPARENT

DES TROUPES PARTIRONT CES JOURS-CI POUR LES DARDANELLES.

Londres, 27 (S.P.A.) — Les autorités britanniques continuent de faire des préparatifs pour défendre le détroit des Dardanelles et pour être en état d'envisager sans crainte toutes les éventualités. Les troupes suivantes quitteront Aldershot demain: le deuxième bataillon des Cold Stream Guards, le deuxième bataillon des Royal Fusiliers et le deuxième bataillon des Grenadiers Guards. Ces bataillons et le deuxième bataillon des Grenadiers Guards qui est parti vendredi dernier, formeront une brigade en Turquie. D'autres soldats partiront pour le Levant samedi.

Une puissante flotte évoluera dans les Dardanelles et des renforts sont envoyés à Tchana. Le superdreadnought *Revenge* a quitté Malte pour Constantinople avec des hydro-aéronefs. Les superdreadnoughts *Ramilles*, *Centurion* et *Malaya* et les croiseurs *Ceres*, *Caledon* et *Carysfort* ainsi qu'une flottille de contre-torpilleurs passeront par Malte pour atteindre les eaux du Levant.

Le *Vindictive* et d'autres vaisseaux de guerre ont quitté Gibraltar pour les Dardanelles.

L'arsenal de Woolwich sera ouvert jour et nuit, tant que les kêmalistes n'auront pas fait connaître définitivement leurs intentions. Un journal coalitionniste dit que les dépenses occasionnées par les préparatifs de guerre sont déjà de vingt millions de livres sterling. La presse libérale et indépendante commence à demander que les autorités mettent fin aux préparatifs de guerre.

Le *Daily News* dit: "Lord Curzon a fait notre paix sur le front diplomatique. Pourquoi donc continuer à faire des démonstrations au front militaire?"

On prépare la conférence de Venise

Rome, 27 (S.P.A.) — Les autorités vénitaines ont reçu avis de se remettre aux préparatifs de la conférence de paix du Proche-Orient, qui doit s'ouvrir dans la métropole de l'Adriatique dans environ trois semaines. Aucune précision n'a été donnée touchant le personnel qui doit y prendre part, mais on présume que les délégués seront au nombre de dix et comprendront environ 500 membres dans leur ensemble. La presse italienne recommande au gouvernement d'envoyer, à l'instar de la France, des émissaires en vedette auprès de Mustafa Kemal-pacha. A ce sujet, on mentionne le nom d'hommes d'Etat aussi réputés que le baron Avezzano.

Les Etats-Unis approuvent la politique des Alliés

LE SECRETAIRE HUGHES TRANSMET UN MESSAGE AU NOM DE SON PAYS

Washington, 27 (S.P.A.) — En réponse à une demande d'information de la Presse associée, le secrétaire Hughes a répondu que le gouvernement américain approuvait catégoriquement les propositions alliées destinées à assurer la liberté des Dardanelles et du Bosphore et à protéger les minorités religieuses et ethniques en territoire turc.

L'organe des travailleurs

Londres, 27 (S. P. C.) — Il est maintenant décidé que le *Daily Herald* sera reconnu comme l'organe officiel du mouvement travailliste. Le Congrès des Métiers vient de décider une levée de secours de deux pences par chaque membre, ce qui produira paraît-il cinquante mille livres.

L'église de St-Charles est incendiée

Sorel, 26 (D.N.C.) — La vieille église de Saint-Charles-sur-Richelieu a été incendiée de fond en comble, lundi. Le feu s'est déclaré vers quatre heures de l'après-midi. Les pertes s'élevaient à cent cinquante mille dollars couvertes par quarante mille dollars d'assurances. La vieille église contenait des tableaux de grande valeur et des souvenirs précieux de la révolte de 1837.

LES ANGLAIS SONT DANS L'INQUIETUDE

Les nouvelles du Levant les rendent inquiets — Les chefs militaires se réunissent chaque jour au "Colonial Office" — La politique anglaise en Orient.

Londres, 27 (S.P.A.) — L'inquiétude règne en raison de la résistance des officiers kêmalistes aux ordres du général Harrington de se retirer de la zone neutre de Tchana. Au lieu de se retirer, un autre détachement turc fort de 1,000 hommes, a traversé la frontière de Bigha.

Pour atténuer l'importance de ces mouvements, on dit qu'ils furent ordonnés avant la réception de la note alliée. Les autorités anglaises imputent ce retard aux difficultés des communications. Elles disent que Mustafa Kemal-pacha n'est peut-être pas responsable du refus des commandants turcs de se retirer.

Le général Harrington, commandant des troupes alliées à Constantinople, a fixé une limite de quarante-huit heures pour le retrait des Turcs. Il a cependant décidé de ne faire dater son ultimatum que du moment où cette dépêche fut envoyée. L'ultimatum est par conséquent élastique.

Les autorités militaires anglaises, tout en faisant de leur mieux pour éviter des troubles ne cachent pas que la situation est remplie de danger. Les kêmalistes semblent exiger que les gouvernements anglais et alliés cessent leurs préparatifs militaires durant la conférence de la paix ou bien que les kêmalistes aient le droit de continuer leurs mouvements durant les négociations. Bien que l'on croit en général que Kemal ne désire pas provoquer de conflit, les craintes subsistent jusqu'à ce que la cavalerie turque se soit retirée.

Le cabinet ne s'est pas formellement réuni, hier, mais les ministres et les experts militaires se réunissent quotidiennement au Colonial Office, pour parler des questions militaires et des arrangements à prendre pour l'évacuation des réfugiés de Smyrne.

Jusqu'à ce que la réponse de Kemal ait été reçue, les préparatifs militaires seront continués et comme, d'après Essad-bey, le gouvernement d'Angora insistera sur l'admission de la Russie, de la Perse et de la Bulgarie à la conférence, il y aura beaucoup de difficultés.

LES TURCS NE SONT PAS À BLÂMER

Les Français disent que ceux-là ne sont pas responsables du sac de Smyrne.

Paris, 27 (S.P.A.) — Le ministère des affaires étrangères de France dans un communiqué officiel qu'il a publié hier confirme la nouvelle de Constantinople disant que le général Pellet, le haut-commissaire français dans cette dernière ville et l'amiral Dumesnil, commandant des troupes françaises dans le Levant se sont rendus compte que rien ne justifie de dire que les Turcs sont responsables de l'incendie de Smyrne.

L'amiral Dumesnil a aussi fait une enquête pour savoir s'il était vrai que les Turcs avaient inondé les rues de pétrole. Il a constaté que ces rapports sont faux.

L'amiral Dumesnil a cependant constaté que les Grecs sont à blâmer pour les actes répréhensibles qu'ils ont commis lors de leur retraite.

A l'opéra

AIDA A ETE EXECUTEE HIER SOIR AVEC SUCCES, AU "HIS MAJESTY"

La compagnie d'opéra de Feo a donné hier soir la délicieuse oeuvre de Verdi, *Aida*. L'on sait que c'est l'une des oeuvres du maître italien, qui présente le plus de difficultés. Mme Edith de Lys et M. Bozano respectivement dans les rôles de Aida et de Ramfis ont été les étoiles. Mme de Lys possède une voix puissante mais aux intonations délicieusement pures qui surprennent toujours l'auditeur.

Il faut convenir que somme toute *Aida* a été un véritable succès, bien qu'il manquait une certaine cohésion dans l'orchestre où la grosse caisse avait trop de part.

Deux publications

Nous accusons réception de deux publications de techniciens de notre province. Le bulletin 76 du ministère de l'Agriculture, et *La Vie forestière et rurale*, revue mensuelle de Québec, où des spécialistes de chez-nous traitent des forêts, du reboisement, des pépinières, du commerce du bois, de l'arboriculture, de la colonisation et de différents aspects de la vie rurale canadienne. On s'abonne à la Société générale de publication, casier postal 715, Québec, pour \$2.00 par an. C'est une publication d'un grand intérêt pour ceux à qui ces sujets ne sont pas étrangers. MM. Piché et Bédard, ingénieurs forestiers, M. Mahé, entomologiste, ainsi que plusieurs autres ingénieurs forestiers québécois et quelques spécialistes y collaborent habituellement.

Dans le bulletin no 70, M. H.-M. Nagant, ingénieur en sciences agricoles, professeur à Oka et l'un de nos spécialistes en agriculture, les plus compétents, traite des chaux et engrais pulvérisés et de leur emploi comme amendement des sols dans notre province. Cette brochure sera d'une grande utilité pour ceux de nos gens qui veulent faire de la culture sans verser dans l'ornière de la routine. On peut se la procurer au ministère de l'Agriculture, à Québec.

On s'oppose au nom du roi

Dublin, 27 (S.P.A.) — Le parlement a consacré une majeure partie de la journée à discuter les termes de la nouvelle constitution irlandaise. Au cours de la séance Canon Duffy a présenté un amendement à surmonter avant que la conférence se réunisse.

On croit que le gouvernement britannique est moins opposé à ce que la Russie participe à la conférence que ne sont les Français; mais la Grande-Bretagne insiste d'abord sur ce que la conférence soit limitée aux nations qui négocieront le traité de Sévres. La Russie sera par conséquent exclue.

Le gouvernement russe, cependant, a adressé une autre note aux puissances, établissant un vigoureux plaidoyer pour la participation de la Russie, de la Bulgarie et de autres nations intéressées au règlement de la question turque et refusant de reconnaître tout règlement auquel la Russie ne prendrait pas part. On dit peu de chose ici de l'attitude de la Grèce au sujet de la Thrace. Les rumeurs veulent que l'armée grecque en Thrace ne soit pas plus en sûreté que dans la région de Smyrne. Néanmoins, les kêmalistes s'objectent à ce que les Grecs continuent leurs mouvements navals, pour la raison que ces mouvements leur donneraient droit de continuer leurs opérations militaires sans égard à toute conférence ou négociation. Jusqu'à ce que la conférence d'armistice ait arrêté les termes de paix à Mudania, ces questions constitueront un facteur de trouble.

NEUTRALITE ABSOLUE

Londres, 27 (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd George a démenti officiellement la nouvelle disant que la Grande-Bretagne ait aidé les Grecs ou les kêmalistes en leur fournissant des armes ou des plans.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement anglais avait observé une attitude de stricte neutralité entre les deux combattants, depuis la déclaration de neutralité des gouvernements alliés, en mars 1921.

Le premier ministre a aussi nié que le général Townshend, le défenseur de Kut-el-Amara, eût fait sa visite à Angora à l'instigation ou avec la connivence du gouvernement anglais.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Une Vente Spéciale de COMPLETS à 2 CULOTTES

pour Ecoliers 6.95

COMPLETS pratiques et durables, pour l'école; nouveaux tissus pour l'automne; les deux culottes sont entièrement doublées. Ages 10 à 15 **6.95**
Tweed mélangé **12.95**
brun tout laine
Serge marine tout laine **14.95**

PALETOTS épais en chinchilla, modèle "Reef", pour garçons; doublure de flanelle rouge; boutons de cuivre et ornement sur la manche; nuances: marine, brun, gris pâle et gris foncé; modèle avec ou sans ceinture. Grands 21 à 28

13.00

—Au premier.

BAS pour dames et enfants

BAS en coton uni, pour dames; pointures 8 1/2 à 10, en gris seulement. La paire **.19**

BAS en cachemire et coton, pour enfants; tricot à côtes fines; pointures 4 à 6 1/2. 1000 paires, à **.25**

BAS en pur cachemire par côtes, pour dames, fillettes et garçons; pointures 7 à 10, en noir seulement. Qualité de 1.00 la paire pour **.50**

BAS GOLF pure laine, pour hommes et garçons; nuances: brun, noir, brun marine, bruyère et mélangé; revers de nuances variées; pointures 7 à 10 1/2. La paire **.79**

BAS GOLF pour garçons; nuances: brun, gris, marine, mélangé, bruyère, etc. Revers de couleur; pointures 7 à 10 1/2. La paire **.49**

BAS GOLF pour garçons; belle qualité; nuances: gris, brun, marine, bruyère et mélangé; revers de couleurs variées. Pointures 7 à 10 1/2. La paire **.59**

BAS en cachemire uni, pour dames; choix de 3 couleurs mélangées; pointures 8 1/2 à 10. Valeur de 1.00 la paire pour **.69**

BAS en coton uni, pour dames; nuances: brun, gris, blanc; pointures 8 1/2 à 10. La paire **.39**

—Au rez-de-chaussée.

Blouses pour Garçons de 6 à 16 ans

BLOUSES en percale, fil ou indienne de couleurs indélébiles; col à même, manches doubles ou simples, marques Tooke, Little Prince et Princely. Beau choix de modèles. Chacune **.98**

BERETS de différentes nuances: bleu royal, marine, rouge, champagne, chapeaux écossais et chapeaux de peluche noir, grise ou brune; toutes pointures pour garçons; prix **1.55 à 2.69**

—Au premier.

Pantalons pour Hommes

PANTALONS de travail, en tweed ou worsted de bonne qualité; confection **1.69**

PANTALONS échantillons en tweed ou cheviotte; nuances: gris et brun mélangés; 5 poches, bord uni ou relevé; rég. jusqu'à 5.00 chacun pour **2.89**

—Au rez-de-chaussée.

Mouchoirs pour Hommes

MOUCHOIRS initiaux, toile et linon, pour hommes; dimensions: 20 x 19 pces; bord de 1/4 pce; un mouchoir d'excellente qualité à un prix très spécial. Jeudi, chacun **.25**

Le gouzaine **2.75**

MOUCHOIRS de linon, dimensions: 17 x 17 pces; bords ourlés de 1/4 pce; une véritable occasion pour jeudi, la douzaine **1.50**

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

R. R. Dupuis, Frs. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Général, rue Sainte-Catherine-est, coin Saint-André et Saint-Christophe.